

A LA RENTRÉE 2015, on recense 2 551 100 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM. La hausse de 3,2 % des inscriptions par rapport à la rentrée 2014 (+ 79 900 inscriptions) est en partie liée à un accroissement des doubles inscriptions des étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles à l'université (1). En neutralisant cet effet, la hausse est de 2,5 % (+ 60 600 étudiants inscrits). Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur en France augmentent pour la septième année consécutive. Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France. Le nombre d'étudiants étrangers augmente dans les mêmes proportions (+ 3,3 %).

L'enseignement privé rassemble 449 900 étudiants en 2015-2016, soit 17,6 % des effectifs du supérieur. Ses effectifs augmentent cette année de 2,8 %, après deux années de stagnation (2). La croissance des inscriptions dans l'enseignement public atteint 3,3 %, évolution prenant en compte l'accroissement des doubles inscriptions. Depuis trois ans, le rythme de croissance des inscriptions dans l'enseignement public est supérieur ou équivalent à celui observé dans l'enseignement privé. C'est une nette rupture de tendance puisque de 1998 à 2012, l'enseignement privé portait l'essentiel de la croissance. Entre 1998 et 2015, les inscriptions dans l'enseignement privé ont augmenté de 78,1 %, soit 197 300 étudiants supplémentaires, tandis qu'elles n'ont augmenté que de 12,1 % dans l'enseignement public, avec 227 000 étudiants de plus.

À la rentrée 2015, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 4,0 % (voir « Définitions »). La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, joue à la hausse : hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale est de 2,8 %.

Le nombre d'étudiants est stable en STS et assimilés, et progresse de 3,1 % dans la filière CPGE et préparations intégrées. Entre 2014 et 2015, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) restent très dynamiques (+ 3,5 %), dans le prolongement des années précédentes. Depuis les années 1990, elles ont connu une progression importante (+ 15,4 % entre 1990 et 2015). En revanche, à la rentrée 2015, le nombre d'étudiants n'a que légèrement augmenté (+ 1,4 %) dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années 1990 (+ 195 % entre 1990 et 2015).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Au sein d'un même établissement, seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement. Ses effectifs sont comptabilisés avec ceux des universités.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRES Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : Paris-Dauphine, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Institut d'études politiques de Paris (IEP), École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), Observatoire de Paris, École pratique des hautes études (EPHE), Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

CPGE - Voir « Définitions » en 6.10.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS, FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN PARTENARIAT - Voir « Définitions » en 6.8.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Formation menant à un diplôme d'ingénieur, quel que soit le régime d'inscription. Comme en 6.8, les cycles préparatoires ingénieurs sont exclus. En revanche, les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici et exclues dans les effectifs affichés en 6.8.

ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION ET VENTE - Voir « Définitions » en 6.9. Les effectifs totaux affichés ici incluent les STS contrairement à ceux figurant en 6.9.

AVERTISSEMENT

Évolutions entre 2014-2015 et 2015-2016 :

Les données sur le champ de l'enseignement supérieur sont provisoires, du fait de l'indisponibilité de certaines sources au moment où paraît cet ouvrage. Les comparaisons entre l'année actuelle et l'année précédente sont toujours réalisées par rapport aux données définitives, même quand celles-ci n'apparaissent pas dans les tableaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 15.08.

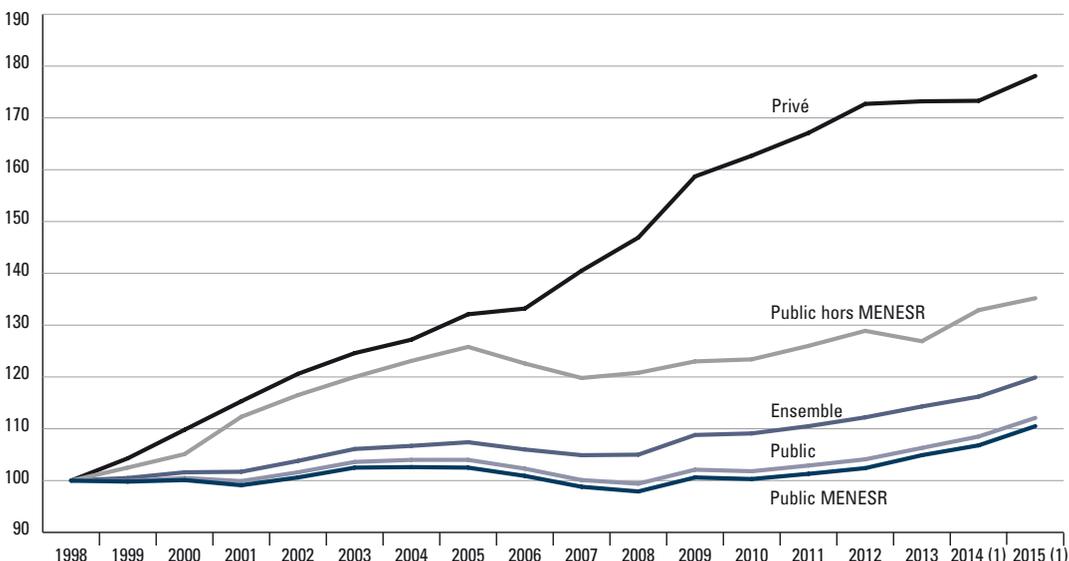
1 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2015-2016, en milliers.

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	STS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total
Lycées					234,2	83,5	14,4	332,1
<i>dont privé</i>					62,1	12,0	4,7	78,8
Universités (2)	1 065,3	183,9	28,5	116,2		3,0	196,3	1 593,2
Autres établissements d'enseignement universitaires (3)	31,9	1,3					30,5	63,7
<i>dont privé</i>	19,4	1,3					11,6	32,3
Écoles normales supérieures							5,8	5,8
Écoles d'ingénieurs	9,6		118,0			9,0	6,3	143,0
<i>dont privé</i>	0,3		42,8			5,7	1,5	50,3
Écoles de commerce, gestion et vente					2,2		136,2	138,5
<i>dont privé</i>					2,2		135,1	137,3
Écoles juridiques et administratives							10,1	10,1
<i>dont privé</i>							4,9	4,9
Écoles de journalisme et écoles littéraires							7,2	7,2
<i>dont privé</i>							7,2	7,2
Écoles paramédicales hors université (4)		103,7						103,7
<i>dont privé</i>		25,0						25,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)							31,8	31,8
<i>dont privé</i>							30,8	30,8
Écoles supérieures artistiques et culturelles					1,1		46,9	47,9
<i>dont privé</i>					1,1		29,9	30,9
Écoles d'architecture							18,9	18,9
<i>dont privé</i>							0,8	0,8
Écoles vétérinaires							2,7	2,7
Autres écoles de spécialités diverses					18,6	2,5	31,5	52,5
<i>dont privé</i>					18,5	2,5	30,5	51,4
Total	1 106,8	288,9	146,4	116,2	256,1	98,0	538,7	2 551,1
<i>dont privé</i>	19,7	26,4	42,8		83,9	20,2	257,0	449,9

► Champ : France métropolitaine + DOM.

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 11 909 étudiants en 2015.
- Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.
- Établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.
- Données provisoires en 2015-2016 (reconduction des données 2014-2015).

2 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 1998, base 100 en 1998.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

- L'augmentation des inscriptions dans l'enseignement public sous tutelle du MENER en 2015 intègre la montée en charge des doubles inscriptions CPGE-universités, qui sont comptabilisées dans chacune des deux filières.

DÉFINITIONS

En 2015, 26 % des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Rennes, qui accueillent, à elles cinq, 29,1 % des effectifs totaux ; les plus petites de la métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 2,4 % des effectifs totaux (1). Les effectifs augmentent par rapport à 2014 dans toutes les académies sauf en Corse. Ils croissent de façon importante dans les académies de Caen (+ 8,2 %) et de Rouen (+ 5,0 %), ainsi qu'à La Réunion (+ 6,1 %), en Guyane (+ 12,9 %) et à Mayotte (+ 35,4 %).

L'académie de Paris reçoit un grand nombre d'étudiants (13 % des effectifs) et propose une offre de formation très diversifiée. Seuls 5 % des étudiants parisiens sont inscrits dans une filière courte (préparation au DUT, STS ou formation assimilée) et 52 % sont inscrits à l'université (contre respectivement 15 % et 62 % sur l'ensemble du territoire national). En revanche, l'enseignement privé, les écoles de commerce ainsi que les CPGE y sont plus fortement présents.

Dans les académies d'Aix-Marseille, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Limoges, Montpellier, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université. Les écoles de commerce et l'enseignement privé y sont assez peu représentés.

Dans les académies de Besançon, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Nice, Rennes et Toulouse, la proportion d'étudiants inscrits à l'université est supérieure à la moyenne. Les filières courtes y sont également surreprésentées.

Lyon et Lille sont les deux académies qui proposent l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale.

C'est dans les académies d'Amiens, de Besançon, de Créteil, de Nancy-Metz, de Toulouse et de Versailles que la part des étudiants inscrits en formation d'ingénieurs est la plus élevée. Dans les académies de Rouen, Reims, Bordeaux, Nice et Versailles, la part des écoles de commerce est élevée. Le profil de l'académie de Versailles est opposé à celui de l'académie de Créteil : le poids de l'université est plus fort à Créteil qu'à Versailles ; au contraire, la part des écoles de commerce, des formations d'ingénieurs et des CPGE est forte à Versailles.

Dans les DOM, 20 % des étudiants sont inscrits dans une STS ou une formation assimilée, alors que c'est le cas de seulement 10 % des étudiants en moyenne sur l'ensemble du territoire. Les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce y sont quasiment absentes.

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS - L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. En 6.6, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés en 6.2 et ceux affichés en 6.6.

UNIVERSITÉS - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également l'institut universitaire d'Albi et le CUFR de Mayotte ouvert en 2012, ainsi que l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011. Voir « Définitions » en 6.4.

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE) Voir « Définitions » en 6.10.

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Voir « Définitions » en 6.1.

ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION ET VENTE - Voir « Définitions » en 6.9.

AUTRES ÉCOLES ET FORMATIONS - Autres établissements d'enseignement universitaire, formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

AVERTISSEMENT

Évolutions entre 2014-2015 et 2015-2016 :

Les données sur le champ de l'enseignement supérieur sont provisoires, du fait de l'indisponibilité de certaines sources au moment où paraît cet ouvrage. Les comparaisons entre l'année actuelle et l'année précédente sont toujours réalisées par rapport aux données définitives, même quand celles-ci n'apparaissent pas dans les tableaux.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE et autres enquêtes (voir 6.1).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 15.08.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2015-2016

Académies	Universités		STS et assimilés	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion et vente (3)	Autres écoles et formations (4)	Ensemble (5)	Évolution 2015/2014 (%)
	Total (1)	dont préparation DUT							
Aix-Marseille	72 517	4 247	11 403	3 388	3 531	5 612	12 105	107 534	2,7
Amiens	27 076	3 195	6 522	1 157	5 430	475	7 023	47 683	3,8
Besançon	21 492	2 401	4 532	976	3 081	382	3 547	33 864	2,1
Bordeaux	77 273	5 218	12 327	3 143	4 686	11 746	12 742	121 428	2,9
Caen	28 217	2 859	5 382	1 272	1 711	1 850	3 922	41 897	8,2
Clermont-Ferrand	30 785	2 588	5 480	1 367	2 188	909	5 706	45 397	1,1
Corse	4 015	443	519	99	48	26	621	5 280	-1,5
Créteil	92 496	8 115	13 795	3 723	10 544	552	18 706	138 740	2,4
Dijon	27 841	2 585	5 791	1 929	1 799	2 288	4 896	43 732	1,8
Grenoble	60 132	7 216	10 712	2 599	5 758	5 326	8 509	91 602	3,2
Lille	104 712	7 373	19 147	5 520	10 363	10 658	24 171	171 764	4,6
Limoges	15 473	1 822	3 397	563	1 122	127	2 513	22 657	0,5
Lyon	116 092	7 479	12 882	6 189	13 947	9 875	28 170	186 073	4,2
Montpellier	75 095	3 954	11 480	2 693	3 258	4 584	11 471	107 576	4,1
Nancy-Metz	58 111	5 492	8 986	2 320	6 985	2 504	8 743	82 038	3,3
Nantes	70 950	5 631	16 713	4 311	9 400	5 829	21 601	127 159	2,6
Nice	38 860	3 570	6 327	2 508	1 850	5 644	5 823	59 771	4,8
Orléans-Tours	41 540	4 629	8 320	2 305	2 758	698	6 667	60 621	3,3
Paris	176 372	1 943	16 391	15 118	8 500	25 972	96 480	337 906	1,7
Poitiers	33 688	3 025	5 765	1 241	2 377	3 464	4 236	50 330	4,4
Reims	25 424	3 216	5 714	1 265	2 687	4 338	4 587	43 704	1,9
Rennes	80 175	6 557	15 063	4 118	8 431	4 319	14 095	125 100	3,7
Rouen	35 890	4 132	6 518	1 374	4 500	6 715	5 909	60 385	5,0
Strasbourg	56 004	3 878	6 830	2 450	3 996	222	7 457	75 192	2,9
Toulouse	84 503	6 730	12 531	4 167	10 418	5 781	15 819	132 941	2,4
Versailles	108 832	6 786	14 542	8 458	16 907	16 041	22 491	186 420	3,8
France métropolitaine	1 563 565	115 084	247 069	84 253	146 275	135 937	358 010	2 506 794	3,2
Guadeloupe	6 690	272	2 002	506	49		679	9 877	3,7
Guyane	2 889	146	685	67			269	3 910	12,9
Martinique	4 717	181	2 452	433		147	852	8 601	4,3
Mayotte	1 048		352				187	1 587	35,4
La Réunion	14 287	522	3 506	679	108	160	1 712	20 344	6,1
DOM	29 631	1 121	8 937	1 685	157	307	3 699	44 319	6,6
France métropolitaine + DOM	1 593 196	116 205	256 066	85 938	146 432	136 244	361 709	2 551 113	3,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris Lorraine.

2. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

3. Hors BTS.

4. Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2014.

5. Sans double compte des formations d'ingénieurs.

Note : la répartition des effectifs de l'enseignement supérieur en 2015-2016 par région académique est disponible dans le fichier .xls téléchargeable sur www.education.gouv.fr/statistiques/rers.

DÉFINITIONS

LE POIDS des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur a gagné plus de deux points en dix ans pour atteindre 33,6 % en 2015. Sur cette période, le nombre d'inscriptions d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+20 %, contre +11,7 %) (1). Après une période de stabilité relative de la part des étudiants en formations scientifiques entre 2010 et 2014, la hausse peut apparaître particulièrement soutenue cette année (+0,5 point). Cette évolution est toutefois essentiellement liée à la mise en place progressive de la double inscription systématique des étudiants en classe préparatoire et à l'université. Hors ces doubles inscriptions, la part des formations scientifiques augmente de 0,1 point entre 2014 et 2015, évolution qui traduit mieux la réalité.

Si la part des étudiants scientifiques dans l'enseignement supérieur a progressé depuis 2005, cela tient pour beaucoup aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentrent, en 2015, 26,1 % des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 26,9 % en dix ans. Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques a tout de même sensiblement augmenté depuis 2005 (23,5 % en 2005 à 24,8 % en 2015, ou encore 24,4 % en 2015 après neutralisation des doubles inscriptions) ; leur progression sur les dix dernières années (+17,7 %) étant supérieure à celle de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+11,7 %).

Les effectifs dans les formations universitaires scientifiques hors santé augmentent de 7,8 % (3,7 % hors doubles inscriptions en CPGE) entre 2014 et 2015. Les effectifs d'étudiants préparant un DUT du secteur de la production (y compris informatique) sont stables. L'augmentation est donc imputable aux formations longues (sciences de la vie, sciences fondamentales, plurisciences). Pour ces dernières, une dynamique semble enclenchée depuis quelques années : les effectifs progressent de près de 15,9 % en trois ans (7,1 % hors doubles inscriptions en CPGE).

Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) augmente cette année de 2,8 %. Mais le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques (6,2 % en 2015) a quasiment stagné depuis 2005. En revanche, en dix ans, les effectifs se sont fortement accrus dans les formations d'ingénieurs hors université (+44,9 %).

En 2015, comme en 2014, 91,3 % des étudiants en formations scientifiques sont inscrits dans un établissement public.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (DUT)

Voir « Définitions » en 6.7.

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS), CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.11 et 6.10.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

AVERTISSEMENT

Évolutions entre 2014-2015 et 2015-2016 :

Les données sur le champ de l'enseignement supérieur sont provisoires, du fait de l'indisponibilité de certaines sources au moment où paraît cet ouvrage. Les comparaisons entre l'année actuelle et l'année précédente sont toujours réalisées par rapport aux données définitives.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Tableau statistique n° 7178.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques depuis la rentrée 2005

	2005	2010	2011	2012	2013	2014 (2) (3)	2015 (2)	Poids en 2015 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2015/2005 (%)
Universités	495 068	517 662	525 547	527 142	540 501	552 554	582 775	68,0	17,7
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1) (2)	263 164	257 758	262 358	260 508	267 434	275 921	301 917	35,3	14,7
Sciences fondamentales et applications (3)	169 158	158 310	163 520	161 173	163 885	170 836	183 472	21,4	8,5
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (3)	72 389	73 783	73 515	74 520	75 154	78 858	84 116	9,8	16,2
Plurisciences (3)	21 617	25 665	25 323	24 915	28 395	26 227	34 329	4,0	58,8
Université (santé)	176 213	202 916	206 951	210 600	216 357	219 329	223 530	26,1	26,9
Médecine odontologie	146 589	125 134	128 826	131 858	135 940	138 405	142 955	16,7	n.s.
Pharmacie	29 624	22 796	23 280	23 024	22 746	22 849	22 733	2,7	n.s.
Plurisanté (Paces)		54 986	54 845	55 718	57 671	58 075	57 842	6,8	n.s.
DUT production (4)	55 691	56 988	56 238	56 034	56 710	57 304	57 328	6,7	2,9
Autres établissements (5)	3 726	3 041	3 857	4 722	5 444	4 509	5 304	0,6	42,4
Écoles d'ingénieurs (6)	98 659	131 535	125 268	129 924	132 503	138 593	142 985	16,7	44,9
Publique MENER	49 238	70 532	60 439	61 751	63 126	66 242	65 891	7,7	33,8
Publique hors MENER	18 460	19 561	21 429	22 876	22 496	24 800	26 821	3,1	45,3
Privée	30 961	41 442	43 400	45 297	46 881	47 551	50 273	5,9	62,4
CPGE scientifique	46 858	49 053	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	6,2	13,5
Publique MENER	39 968	41 501	41 635	42 222	42 444	42 679	43 798	5,1	9,6
Publique hors MENER	814	822	1 391	1 398	1 474	1 503	1 506	0,2	85,0
Privée	6 076	6 730	6 721	6 859	7 284	7 592	7 900	0,9	30,0
STS production	69 487	68 363	68 728	71 677	71 593	71 224	72 170	8,4	3,9
Publique MENER	58 124	56 285	56 458	58 530	58 580	58 021	58 630	6,8	0,9
Privée	11 363	12 078	12 270	13 147	13 013	13 203	13 540	1,6	19,2
Total formations scientifiques	713 798	769 654	773 147	783 944	801 243	818 654	856 438	100,0	20,0
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>537 585</i>	<i>566 738</i>	<i>566 196</i>	<i>573 344</i>	<i>594 886</i>	<i>599 325</i>	<i>632 908</i>	<i>73,9</i>	<i>17,7</i>
Total enseignement supérieur	2 283 267	2 319 627	2 350 866	2 386 975	2 429 857	2 471 176	2 551 113		11,7
Poids des formations scientifiques	31,3	33,2	32,9	32,8	33,0	33,1	(7) 33,6		
Poids des formations scientifiques hors santé	23,5	24,4	24,1	24,0	24,1	24,3	(8) 24,8		
Poids du public dans le total des formations scientifiques	92,9	91,8	91,6	91,3	91,1	91,3	91,3		
Poids du public MENER dans le total des formations scientifiques	90,2	89,2	88,7	88,1	88,1	88,1	88,0		

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.

1. Les étudiants, précédemment uniquement inscrits en IUFM, sont intégrés à partir de 2008 dans les disciplines générales des universités. Les IUFM ont en effet été rattachés aux universités en 2008 et 2009. Puis, entre 2010 et 2012 les étudiants s'inscrivaient en master à l'université. Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un ESPÉ et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.
2. En 2014, puis surtout en 2015, la mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classes préparatoires et à l'université, et donc leur double comptabilisation dans les effectifs, joue à la hausse sur les effectifs inscrits dans les disciplines générales à l'université.
3. En 2014, le passage au nouveau cadre national de formation pour les diplômés de licence, qui réduit le nombre d'intitulés de diplômes, a conduit à un classement par discipline plus aisé pour les licences de sciences, leurs libellés étant devenus plus précis.
4. Y compris informatique.
5. Autres établissements d'enseignement universitaire, écoles juridiques et administratives.
6. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors université.
7. Après neutralisation des doubles inscriptions en CPGE, le poids est ramené à 33,2 %.
8. Après neutralisation des doubles inscriptions en CPGE, le poids est ramené à 24,4 %.

Au 15 JANVIER 2016, 1 593 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Les effectifs sont en hausse de 4,0 %, poursuivant la tendance de l'année précédente (+ 2,1 % en 2015). La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, joue à la hausse : hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale est de 2,8 %.

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 1,9 %, à un rythme légèrement plus fort qu'il y a un an (1,4 %). Les étudiants inscrits en Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010, sont moins nombreux cette année : on dénombre 57 700 étudiants, soit une baisse de 0,5 % par rapport à la précédente rentrée (+ 0,7 % en 2015 et + 3,8 % en 2014) (2).

Les effectifs continuent à croître en cursus licence (+ 4,9 %) et en cursus master (+ 3,2 %) et diminuent à nouveau en cursus doctorat (- 1,6 %). Les effectifs en DUT sont quasi stables (- 0,2 %). La hausse est plus marquée en licence générale (+ 6,8 %), hausse en grande partie due aux doubles inscriptions des étudiants de CPGE. Hors ces doubles inscriptions, l'évolution est de + 3,9 %. Les effectifs sont en baisse en licence professionnelle (- 0,5 %) après une hausse l'année dernière. En cursus master, les inscriptions ont augmenté en master LMD (+ 2,0 %), en formations d'ingénieurs (+ 7,0 %) et en santé (+ 2,5 %). Depuis 2006, ce sont les inscriptions en cursus master qui ont connu la plus forte hausse (+ 24,2 %), les inscriptions en doctorat (y compris HDR) ayant quant à elles diminué de 13,1 %.

Les femmes représentent 56,8 % de la population universitaire (1). Majoritaires en cursus licence et master respectivement 56,1 % et 59,0 % des inscriptions), elles restent légèrement minoritaires en doctorat (48,0 %). La répartition hommes/femmes demeure stable par discipline, avec une nette surreprésentation des femmes en langues (73,6 %), en arts, lettres, sciences du langage (69,8 %), ainsi qu'en sciences humaines et sociales (67,8 %), et à l'inverse une présence moindre en sciences fondamentales et application (25,3 %, + 0,4 point), et en Staps (28,9 %, + 0,3 point).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités (69 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, la Comue de Paris-Est et la Comue de Grenoble, l'institut national universitaire d'Albi et le CUFR de Mayotte depuis 2012. Le CUFR Albi est devenu institut national universitaire Jean-François Champollion au 1er décembre 2015.

Le 30 juillet 2014, l'université des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane ; le 1er janvier 2015, l'université de Montpellier a été créée par fusion des universités Montpellier I et Montpellier II.

Le 1er janvier 2016, l'université Grenoble Alpes a été créée par fusion des universités Grenoble I, Grenoble II et Grenoble III.

Depuis 2014-2015, deux nouvelles dispositions réglementaires impactent les évolutions observées :

- Le nouveau cadre national des formations (CNF) a été mis en place pour les diplômes de licence. Il réduit considérablement le nombre d'intitulés de diplôme. Certains de ces intitulés sont devenus plus précis : c'est le cas des licences de sciences, moins fréquemment classées en discipline « plurisciences ». À l'inverse, d'autres intitulés sont plus généraux, notamment dans les disciplines littéraires (licence mention humanités par exemple). La conséquence est une rupture statistique dans les séries d'effectifs par discipline. Les séries d'effectifs par groupe disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas d'une rupture statistique.

- La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence à partir de cette année, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées dans les tableaux incluent ces doubles inscriptions. Les évolutions « hors doubles inscriptions » sont calculées sur les effectifs sans inscription parallèle en CPGE et rendent ainsi compte d'une évolution à périmètre réglementaire constant.

FORMATION LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) - Voir 6.6.

CUFR, COMUE, ESPÉ - Voir 6.6.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 15.06.

1 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2015-2016

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle (en %)	Variation annuelle hors CPGE (en %)	Part des femmes (en %)
Droit sciences politiques	124 610	78 058	7 226	209 894	0,4	0,2	65,0
Sciences économiques, gestion	135 499	64 039	3 288	202 826	3,7	2,6	52,6
AES	31 821	3 793	17	35 631	-10,6	-11,3	58,3
Pluridroit, sciences économiques, AES	19	1 101		1 120	n.s.	n.s.	63,1
Total économie, AES	167 339	68 933	3 305	239 577	1,7	0,6	53,5
Arts, lettres, sciences du langage	67 556	24 148	5 331	97 035	1,6	1,4	69,8
Langues	89 718	19 182	2 227	111 127	0,3	0,3	73,6
Sciences humaines et sociales	157 786	119 227	12 405	289 418	7,4	7,4	67,8
Plurilittres, langues, sciences humaines	6 897	2 912	26	9 835	35,0	14,0	74,8
Total arts, lettres, langues, SHS	321 957	165 469	19 989	507 415	5,0	4,7	69,6
Sciences fondamentales et application	142 729	73 181	16 487	232 397	5,8	3,6	25,3
Sciences de la nature et de la vie	58 824	23 024	10 671	92 519	5,9	5,0	59,8
Plurisciences	32 299	1 885	145	34 329	30,9	-2,2	43,7
Total sciences	233 852	98 090	27 303	359 245	7,8	3,6	36,0
Staps	45 170	7 820	545	53 535	5,0	5,0	28,9
Total disciplines générales	892 928	418 370	58 368	1 369 666	4,4	3,0	55,7
Médecine-odontologie	15 892	126 008	1 055	142 955	3,3	3,3	62,3
Pharmacie	425	22 062	246	22 733	-0,5	-0,5	63,7
Plurisanté	57 749	93		57 842	-0,4	-0,4	67,8
Total disciplines de santé	74 066	148 163	1 301	223 530	1,9	1,9	63,9

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : les évolutions par discipline en italiques ne peuvent être interprétées, car elles reflètent notamment le changement de nomenclature (Voir « Définitions »).
Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2 Évolution en cursus des effectifs universitaires

	2006 2007	2007 2008	2008 2009 (1)	2009 2010 (2)	2010 2011	2011 2012 (3)	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	Évolution 2015/2014 (%) (4)
Cursus Licence											
DUT	112 480	115 360	117 344	117 339	115 697	115 018	114 681	115 780	116 397	116 205	-0,2
Licence générale	613 240	579 354	559 053	571 816	585 433	593 052	598 671	616 180	634 305	677 367	6,8
Licence professionnelle	38 700	41 371	44 654	48 388	49 642	50 607	51 474	52 057	52 708	52 442	-0,5
PACES					54 986	53 404	55 523	57 610	58 002	57 731	-0,5
Santé (5)	60 169	61 898	61 635	63 568	5 620	7 934	6 443	6 804	7 607	8 896	16,9
Autres formations	53 483	50 157	49 475	50 572	52 412	53 835	52 964	53 065	52 721	54 353	3,1
Total cursus licence	878 072	848 140	832 161	851 683	863 790	873 850	879 756	901 496	921 740	966 994	4,9
Cursus master											
Master LMD	263 356	259 979	260 260	277 338	312 043	305 732	305 917	316 432	322 938	329 326	2,0
Formations d'ingénieur (6)	28 807	29 173	23 204	23 148	23 873	24 660	25 063	25 747	26 604	28 472	7,0
Santé	88 725	92 234	96 128	100 643	104 087	104 149	109 259	112 214	114 429	117 316	2,5
Autres formations	75 134	70 958	131 853	130 056	72 486	78 423	80 222	82 019	84 907	91 419	7,7
Total cursus master	456 022	452 344	511 445	531 185	512 489	512 964	520 461	536 412	548 878	566 533	3,2
Cursus doctorat											
Doctorat LMD	67 133	65 409	64 432	64 021	63 291	62 466	61 163	60 335	59 347	58 435	-1,5
Autres formations	1 504	1 382	1 361	1 332	1 378	1 409	1 336	1 372	1 314	1 234	-6,1
Total cursus doctorat	68 637	66 791	65 793	65 353	64 669	63 875	62 499	61 707	60 661	59 669	-1,6
Ensemble	1 402 731	1 367 275	1 409 399	1 448 221	1 440 948	1 450 689	1 462 716	1 499 615	1 531 279	1 593 196	4,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

- Dont 62 544 en IUFM (cursus master).
 - Dont 58 518 en IUFM (cursus master).
 - Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).
 - Les évolutions sont calculées y compris les doubles inscriptions CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale et les autres formations de cursus master, dont les évolutions, hors inscription parallèle, sont respectivement de 3,9 % et 7,4 %. Au total, hors double inscription CPGE, l'évolution est de 2,8 %.
 - Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômés universitaires ou des formations de santé autres que médecine/odontologie/pharmacie/maïeutique.
 - Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat.
- Les cycles préparatoires intégrés (cursus Master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».

Au 15 JANVIER 2016, 329 700 nouveaux entrants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Ce nombre apparaît en hausse de 7,6 % en 2015-2016. Toutefois, la mise en place de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui se traduit par des doubles inscriptions en CPGE et à l'université, est mécaniquement responsable de plus de la moitié de cette hausse apparente : une fois neutralisées les doubles inscriptions en CPGE, la croissance se situe à 3,2 %. Le nombre de nouveaux entrants augmente depuis 5 ans, après une période de repli.

Les évolutions hors doubles inscriptions en CPGE sont contrastées par groupe disciplinaire : les effectifs progressent vivement en Staps (+6,0 %), en sciences (+5,0 %) et en arts, lettres, langues, SHS (+4,0 %) là où ils évoluent faiblement en droit, sciences politiques, en santé et en économie, AES.

Parmi les nouveaux entrants à l'université, 84,6 % ont obtenu leur baccalauréat en 2015 (2). Ces nouveaux bacheliers sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat général (79,7 %, +1,9 point par rapport à 2014-2015), tandis que 15,0 % ont un baccalauréat technologique (-0,9 point) et 5,3 % un baccalauréat professionnel (-0,9 point). Les bacheliers professionnels représentent un nouvel entrant sur dix en langues et en sciences humaines et sociales et près de un sur cinq en AES.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de légère baisse du nombre de bacheliers à la session 2015 (-1,1 %). Néanmoins, les effectifs de bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, ont augmenté à la session 2015 (+3,7 % par rapport à 2014), la baisse globale étant surtout imputable au baccalauréat professionnel (-7,4 %).

Au final, le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université apparaît en hausse de 7,9 % à la rentrée 2015, ce qui correspond à +2,8 % après neutralisation des doubles inscriptions en CPGE, avec des évolutions contrastées selon les filières et les types de baccalauréat. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT a diminué (-2,0 %). Les nouveaux bacheliers professionnels, auxquels on a facilité l'accès aux sections de techniciens supérieurs, se sont moins orientés vers l'université. Quant aux nouveaux bacheliers généraux, ils ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université.

POPULATION CONCERNÉE - Voir 6.4.

FORMATION LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) - Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offre des formations LMD :

- cursus licence : il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures ;
- cursus master : il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 ;
- cursus doctorat : à vocation recherche, il conduit à la thèse.

NOUVEL ENTRANT - Un étudiant nouvel entrant est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris) dans une université française, qu'il soit nouveau bachelier ou non (étudiant étranger ou titulaire d'un titre admis nationalement en équivalence ou en dispense du baccalauréat ou bachelier des années antérieures n'ayant pas commencé d'études universitaires auparavant).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 15.06.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline

Disciplines (1)	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
Droit, sciences politiques	34 800	35 037	35 649	38 048	37 607	38 240	39 460	39 278	39 494	40 297
Sciences économiques, gestion	36 023	37 377	37 322	37 505	35 913	37 393	38 243	39 151	38 982	42 425
AES	10 244	9 596	10 152	11 356	10 269	11 195	10 096	10 380	10 916	9 940
Total économie, AES	46 267	46 973	47 474	48 861	46 182	48 588	48 339	49 531	49 898	52 365
Lettres sciences du langage	17 925	17 086	16 965	17 646	18 192	18 098	18 610	18 934	18 607	19 616
Langues	28 945	27 194	25 988	27 279	27 500	27 719	28 337	29 823	30 037	30 833
Sciences humaines sociales	44 252	38 039	35 652	39 271	40 503	40 637	41 533	42 724	45 341	47 310
Plurilittères, langues, sciences humaines	1 040	832	883	673	904	1 176	1 246	1 273	1 918	3 156
Total arts, lettres, langues, SHS	92 162	83 151	79 488	84 869	87 099	87 630	89 726	92 754	95 903	100 915
Sciences fondamentales et application	39 375	36 099	35 661	36 752	36 723	36 074	35 588	37 501	41 102	46 299
Sciences de la nature et de la vie	13 669	11 912	11 336	12 522	13 093	12 586	12 591	13 048	14 251	15 681
Plurisciences	9 662	10 597	9 905	10 048	9 831	9 852	9 872	11 600	10 711	17 644
Total sciences	62 706	58 608	56 902	59 322	59 647	58 512	58 051	62 149	66 064	79 624
Staps	8 649	7 229	7 831	9 428	10 761	12 733	13 502	15 594	15 770	16 710
Plurisanté					(2) 33 403	32 570	35 103	37 828	37 110	37 449
Médecine-odontologie	28 852	29 303	29 791	32 135	(2) 1 695	1 802	1 835	1 996	2 096	2 286
Pharmacie	6 227	5 717	5 053	4 468	(2) 51	50	60	70	31	39
Total santé	35 079	35 020	34 844	36 603	35 149	34 422	36 998	39 894	39 237	39 774
Total	279 663	266 018	262 188	277 131	276 445	280 125	286 076	299 200	306 366	329 685
Évolution (en %)	-1,7	-4,9	-1,4	5,7	-0,2	1,3	2,1	4,6	2,4	(3) 7,6

► Champ : France métropolitaine + DOM (4).

1. En 2014, la mise en place du Cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômes, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline.

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2. La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010,

les effectifs concernés sont classés en plurisanté ce qui explique le report des effectifs.

3. L'évolution est calculée y compris les doubles inscriptions en CPGE. Ces inscriptions parallèles concernent particulièrement les nouveaux entrants et principalement les sciences. Hors double inscription, l'évolution est de 3,2 %.

4. Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

2 Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2015-2016 (1).

Type de diplôme	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Scienti- fique	Écono- mique	Littéraire	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD (2)											
Droit, sciences politiques	5 911	15 913	6 905	26 903	4 617	3 755	2 415	1 750	1 322	37 083	66,2
Sciences économiques, gestion	5 204	11 116	141	15 473	2 760	2 270	1 801	1 419	1 214	22 236	46,6
AES	521	3 730	237	4 126	2 466	1 987	1 661	1 244	393	9 008	57,5
Total économie, AES	5 725	14 846	378	19 599	5 226	4 257	3 462	2 663	1 607	31 244	49,8
Lettres, sciences du langage	2 424	2 566	8 215	11 496	1 820	1 296	1 534	1 070	700	17 259	70,8
Langues	3 212	5 694	11 464	18 272	4 414	3 122	3 284	2 262	1 184	29 252	74,0
Sciences humaines sociales	6 165	12 210	10 499	25 217	7 336	5 398	4 727	3 240	1 543	42 480	67,8
Plurilittères, langues, sciences humaines	521	629	1 318	2 336	78	59	76	55	23	2 645	77,1
Total arts, lettres, langues, SHS	12 322	21 099	31 496	57 321	13 648	9 875	9 621	6 627	3 450	91 636	70,6
Sciences fondamentales et application	15 846	878	59	15 617	2 282	1 886	808	581	1 606	21 479	27,6
Sciences de la nature et de la vie	9 176	292	55	8 763	1 666	1 391	324	226	339	11 852	64,7
Plurisciences	14 674	326	69	14 335	1 481	1 249	472	330	556	17 578	40,1
Total sciences	39 696	1 496	183	38 715	5 429	4 526	1 604	1 137	2 501	50 909	40,5
Staps	6 898	3 852	455	10 752	3 443	3 174	1 334	1 086	191	16 173	26,9
Paces	33 939	688	127	33 784	1 519	1 315	428	326	748	37 449	68,6
Profession de santé (hors Paces)	859	188	73	96	91	11	9	-	12	1 232	84,7
DUT	20 681	11 704	1 047	30 927	15 377	14 374	1 233	988	1 317	51 359	38,9
Ingénieurs (3)	512	18	-	512	36	27	2	-	4	609	23,8
Autres formations	2 896	1 415	421	3 783	916	428	376	157	5 967	11 991	61,4
Total	129 439	71 219	41 085	222 392	50 302	41 742	20 484	14 734	17 156	329 685	55,8

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

2. En 2014, la mise en place du cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômes, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline.

3. Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

4. Sont comptabilisées : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat.

DÉFINITIONS

EN 2015-2016, les étudiants inscrits en université relèvent de 72 universités (y compris l'université de Lorraine, le CUFR de Mayotte et l'institut national universitaire d'Albi), des Comue de Paris-Est et de Grenoble. Le nombre d'étudiants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la cinquième année consécutive, avec + 4,0 %. Une partie de cette augmentation est cependant imputable aux inscriptions parallèles en classe préparatoire et à l'université, résultant de la mise en place des conventions entre les lycées possédant des CPGE et un EPSCP. Hors ces doubles inscriptions, la hausse globale est de 2,8 %. Elle était de 2,1 % en 2014-2015.

En 2015-2016, hors doubles inscriptions CPGE, les effectifs sont en hausse dans toutes les académies sauf une. Dans cinq académies de France métropolitaine, cette hausse hors doubles inscriptions en CPGE est supérieure à 5,0 %. Les effectifs sont également en hausse de plus de 5,0 % dans trois DOM : + 30,8 % à Mayotte, + 7,2 % dans l'académie de La Réunion et + 12,4 % dans l'académie de Guyane.

Le cursus licence englobe 60,7 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (51,4 %), alors que dans les DOM et en Corse, il dépasse les 70 %.

POPULATION CONCERNÉE - Voir 6.4.

FORMATION LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) - Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offre des formations LMD :

- cursus licence : il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures ;
- cursus master : il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 ;
- cursus doctorat : à vocation recherche, il conduit à la thèse.

CUFR - Centre universitaire de formation et de recherche.

COMUE - Créées par la loi 2013-660 du 22 juillet 2013, les communautés d'universités et établissements sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui regroupent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

ESPÉ - Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013. Ces nouvelles écoles organisent la formation du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui intègrent les nouveaux concours de recrutement. Elles succèdent aux instituts universitaires de formation des maîtres.

Les inscriptions qui relèvent des écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont comptabilisées au niveau de l'académie et non des établissements partenaires. Les évolutions par établissement n'ont donc pas été calculées dans la mesure où elles sont mécaniquement à la baisse, les inscrits dans les formations aux métiers de l'enseignement et du professorat qui relevaient auparavant des universités étant désormais comptabilisés dans les ESPÉ.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 15.06.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2015-2016

Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2015/2014 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2015/2014 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)
Aix-Marseille	62 648		12 851	57,8	Angers	21 875		4 669	62,4
Avignon	6 846		1 893	80,9	Le Mans	9 699		2 540	75,4
Aix-Marseille (y compris ESPÉ (1))	72 517	4,1 (1,7)	14 744	57,6	Nantes	35 717		8 495	64,2
Amiens	25 403		6 793	71,8	Nantes (y compris ESPÉ)	70 950	2,5 (1,2)	15 704	61,9
Amiens (y compris ESPÉ)	27 076	7,1 (7,3)	6 793	67,4	Nice	28 135		6 222	62,3
Besançon	20 314		4 852	68,0	Toulon	9 188		2 499	75,4
Besançon (y compris ESPÉ)	21 492	3,7 (2,0)	4 852	64,2	Nice (y compris ESPÉ)	38 860	6,8 (5,9)	8 721	62,9
Bordeaux	48 143		9 805	54,9	Orléans	15 475		4 547	76,7
Bordeaux III	14 995		3 685	80,0	Tours	24 067		5 914	64,6
Pau	11 926		2 958	72,4	Orléans - Tours (y compris ESPÉ)	41 540	5,6 (2,9)	10 461	66,0
Bordeaux (y compris ESPÉ)	78 045	3,5 (2,3)	16 448	60,3	Paris I	39 953		6 486	55,8
Caen	27 148		6 664	67,8	Paris II	16 989		2 442	48,1
Caen (y compris ESPÉ)	28 217	10,5 (6,4)	6 664	65,3	Paris III	16 481		3 025	64,8
Clermont I	14 690		2 922	57,0	Paris IV	20 067		3 984	58,8
Clermont II	15 037		3 312	71,2	Paris V	33 664		5 264	44,1
Clermont-Ferrand (y compris ESPÉ)	30 785	2,2 (1,6)	6 234	62,0	Paris VI	33 789		6 642	52,2
Corse	3 726		892	77,9	Paris VII	24 559		3 883	46,2
Corse (y compris ESPÉ)	4 015	0,6 (-0,3)	892	72,3	Paris (y compris ESPÉ)	188 402	2,4 (1,2)	31 726	51,4
Marne-la-Vallée	11 228		2 168	68,4	La Rochelle	7 875		1 962	76,4
Paris VIII	21 752		3 786	65,4	Poitiers	24 419		5 555	59,9
Paris XII	25 354		5 983	68,9	Poitiers (y compris ESPÉ)	33 688	6,7 (5,5)	7 517	61,3
Paris XIII	20 749		4 675	66,8	Reims	24 232		5 967	70,8
COMUE Université Paris-Est	1 393				Reims (y compris ESPÉ)	25 424	7,6 (5,9)	5 967	67,5
Créteil (y compris ESPÉ)	85 273	2,2 (2,2)	16 612	62,4	Brest	19 103		4 514	67,0
Dijon	26 471		5 976	63,5	Bretagne Sud	8 556		2 015	77,1
Dijon (y compris ESPÉ)	27 841	1,6 (0,9)	5 976	60,4	Rennes I	27 082		5 001	52,5
Chambéry	13 213		3 362	76,8	Rennes II	22 294		5 948	79,0
Grenoble Alpes	41 176		9 704	65,1	Rennes (y compris ESPÉ)	80 156	5,7 (3,8)	17 478	63,9
COMUE Université de Grenoble	3 300				Le Havre	7 479		1 892	73,7
Grenoble (y compris ESPÉ)	60 132	4,1 (2,7)	13 066	61,5	Rouen	26 682		6 457	68,6
Artois	10 899		2 741	76,9	Rouen (y compris ESPÉ)	35 890	5,4 (4,4)	8 349	66,4
Lille I	21 087		4 114	62,0	Mulhouse	8 069		1 869	69,2
Lille II	29 318		5 801	47,7	Strasbourg	46 050		8 440	56,0
Lille III	19 134		4 560	76,0	Strasbourg (y compris ESPÉ)	56 004	3,5 (2,5)	10 309	56,0
Littoral	8 370		2 149	77,4	Institut national universitaire d'Albi (3)	3 939		1 188	86,6
Valenciennes	10 849		2 717	72,7	Toulouse I	21 769		4 308	58,4
Lille (y compris ESPÉ)	104 712	5,0 (4,7)	22 082	61,5	Toulouse II	24 417		4 776	75,7
Limoges	14 833		3 213	67,0	Toulouse III	30 562		6 922	61,4
Limoges (y compris ESPÉ)	15 473	0,9 (1,4)	3 213	64,2	Toulouse (y compris ESPÉ)	83 731	2,8 (1,5)	17 194	63,7
Lyon I	36 678		6 993	54,4	Cergy Pontoise	13 488		3 526	74,6
Lyon II	29 349		5 129	63,8	Evy-Val-d'Essonne	9 800		2 539	74,7
Lyon III	27 011		5 021	64,4	Paris X	31 606		6 136	66,6
St-Etienne	18 341		4 923	74,3	Paris XI	28 632		4 514	54,3
Lyon (y compris ESPÉ)	116 092	5,1 (2,8)	22 066	60,1	Versailles-Saint-Quentin	15 661		3 286	58,9
Montpellier	39 388		6 918	55,1	Versailles (y compris ESPÉ)	104 044	2,3 (1,4)	20 001	60,8
Montpellier III	19 269		4 205	68,9	Total France métropolitaine (y c. ESPÉ)	1 563 565	4,0 (2,7)	320 545	60,5
Nîmes	4 487		1 674	91,8	Antilles	10 504		3 190	73,1
Perpignan	8 773		1 954	75,0	Guyane	2 234		827	92,8
Montpellier (y compris ESPÉ)	75 095	2,9 (2,5)	14 751	60,8	Mayotte	1 048		370	100,0
Lorraine	56 209		12 725	60,8	La Réunion	13 251		4 753	81,3
Nancy-Metz (y compris ESPÉ)	58 111	5,9 (4,5)	12 725	58,8	Total DOM (y c. ESPÉ)	29 631	8,8 (7,2)	9 140	72,8
					France métr. + DOM (y c. ESPÉ)	1 593 196	4,0 (2,8)	329 685	60,7

1. Les inscriptions dans les ESPÉ (voir « Définitions ») ne sont diffusables qu'au niveau académique. Il n'est plus possible de faire des évolutions par établissement pour le cursus master et par extension sur les effectifs globaux, car tous les masters préparant aux concours d'enseignement n'étaient pas identifiés dans tous les établissements les années précédentes. Dans l'enquête SISE, seuls les masters MEEF et tous les fonctionnaires stagiaires sont considérés comme relevant des ESPÉ.

2. Les évolutions hors doubles inscriptions en CPGE figurent entre parenthèses. Ces inscriptions parallèles concernent particulièrement les nouveaux entrants.

3. Le CUFR Albi est devenu institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

Lecture : l'évolution des effectifs des DOM entre 2014-2015 et 2015-2016 est de 8,8 %.

En excluant les inscriptions parallèles en CPGE, l'évolution des effectifs des DOM est alors de 7,2 %.

DÉFINITIONS

EN 2015-2016, 116 200 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM (1). Cette année, le nombre d'étudiants inscrits en DUT diminue légèrement (- 0,2 %). Cette baisse est un peu plus sensible dans le secteur des services, celui de la production restant plus dynamique (respectivement - 0,6 % et + 0,4 %).

Le nombre des nouveaux entrants en première année de préparation du DUT diminue également faiblement (- 0,3 %) après un ralentissement de la hausse l'année dernière (+ 1,0 % en 2014-2015, + 2,7 % en 2013-2014) (2). Parmi eux, le nombre de nouveaux bacheliers technologiques diminue cette année de 2,0 %, mais moins que le nombre de lauréats de la session 2015 qui diminuait de 3,2 % : l'effet des dispositions visant à faciliter l'entrée en IUT à ces bacheliers reste perceptible, de même que sur les deux années précédentes. Les nouveaux bacheliers généraux sont un peu plus nombreux à rejoindre cette filière (+ 0,2 %).

Au total, la part des titulaires d'un baccalauréat technologique, qu'ils l'aient obtenu en 2015 ou auparavant, parmi les nouveaux entrants préparant un DUT en 2015-2016 atteint 29,9 %, soit 0,4 point de moins par rapport à l'année précédente. La part des bacheliers généraux augmente de 0,3 point pour atteindre 65,1 % en 2015-2016 ; celle des bacheliers professionnels, très peu nombreux en IUT, continue à diminuer et n'est plus que de 2,4 %.

Globalement, les étudiants préparant un DUT se répartissent à 58,4 % dans le domaine des services et 41,6 % dans celui de la production (3). Dans le secteur des services, près de 60 % des effectifs se concentrent dans deux spécialités : « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 39,5 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont à parité avec les hommes dans le secteur des services (50,6 %), mais elles ne représentent que 23,8 % (+ 0,3 point par rapport à 2014-2015) des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Chimie » (56,5 %) et « Génie biologique » (64,9 %). Globalement, depuis 2003-2004, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur de la production s'est accrue de 3,1 points et a baissé de 2,5 points dans le secteur des services. La part des femmes dans l'ensemble des spécialités de DUT est relativement stable entre 2003-2004 et 2015-2016 (+ 0,1 point).

POPULATION CONCERNÉE - Sont recensés uniquement les étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Ne sont plus mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles.

Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

IUT - Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 111 IUT fonctionnent à la rentrée 2015 en France métropolitaine et dans les DOM (il n'y a pas d'IUT à Mayotte).

Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux diplômes post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles.

SPECIALITÉS - Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies dans le cadre de l'espace européen, notamment par l'arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'enseignement dispensé est assuré dans 24 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

NOUVEAUX ENTRANTS - Voir « Définitions » en 6.5.

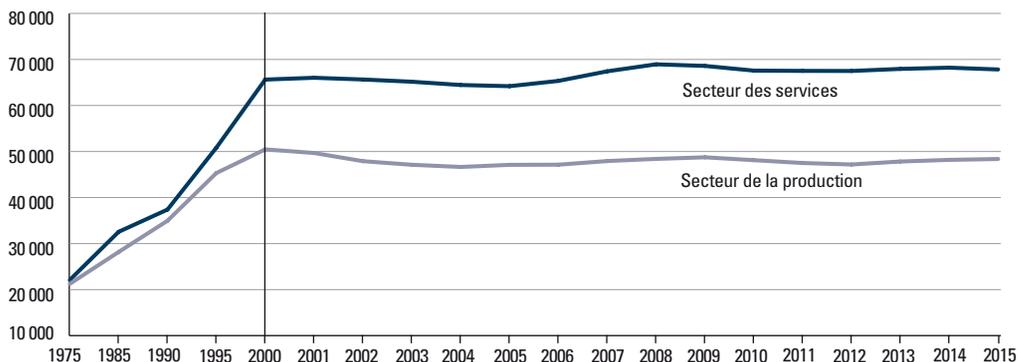
SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ES R) : 15.06 ; 13.11 ; 12.13 ; 11.15.
- Tableau statistique, n° 7175.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT



► Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : les données avant 2000 ne sont pas annuelles.

2 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de DUT en 2015-2016, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bacs pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2014-2015	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI2D (1)	STMG	Autres	Total					
Production	63,4	1,5	ε	65,0	21,8	0,4	6,9	29,2	1,7	4,1	100,0	21 807	0,1
Services	23,2	38,5	3,5	65,1	4,8	21,9	3,8	30,5	2,9	1,4	100,0	29 552	-0,6
Total	40,3	22,8	2,0	65,1	12,0	12,8	5,1	29,9	2,4	2,6	100,0	51 359	-0,3

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

2. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT en 2015-2016

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Rappel 2014-2015 Effectifs
Chimie	1 860	1 430	3 290	56,5	3 323
Génie biologique	4 306	2 324	6 630	64,9	6 663
Génie chimique - génie des procédés	458	683	1 141	40,1	1 135
Génie civil - construction durable (ex-génie civil)	833	4 066	4 899	17,0	4 899
Génie électrique et informatique industrielle	550	7 223	7 773	7,1	7 705
Génie industriel et maintenance	161	1 844	2 005	8,0	2 013
Génie mécanique et productique	547	7 019	7 566	7,2	7 407
Génie thermique et énergie	212	1 807	2 019	10,5	2 111
Hygiène, sécurité et environnement	464	1 309	1 773	26,2	1 829
Mesures physiques	872	3 808	4 680	18,6	4 621
Packaging, emballage et conditionnement (ex-génie du conditionnement et de l'emballage)	209	154	363	57,6	310
Qualité, logistique industrielle et organisation	578	1 466	2 044	28,3	2 090
Réseaux et télécommunications	250	2 771	3 021	8,3	2 959
Science et génie des matériaux	208	965	1 173	17,7	1 117
Total du secteur de la production	11 508	36 869	48 377	23,8	48 182
Carrières juridiques	1 902	484	2 386	79,7	2 434
Carrières sociales	2 756	743	3 499	65,1	3 416
Gestion des entreprises et des administrations	11 223	8 653	19 876	56,5	20 033
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-gestion administrative et commerciale)	1 388	745	2 133	65,1	2 149
Gestion, logistique et transport	788	1 866	2 654	29,7	2 692
Information - communication	2 921	890	3 811	76,6	3 814
Informatique	744	8 207	8 951	8,3	9 122
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-services et réseaux de communications)	1 200	2 559	3 759	31,9	3 690
Statistiques et informatique décisionnelle	339	774	1 113	30,5	1 063
Techniques de commercialisation	11 087	8 559	19 646	56,4	19 802
Total du secteur des services	34 348	33 480	67 828	50,6	68 215
Ensemble	45 856	70 349	116 205	39,5	116 397

► Champ : France métropolitaine + DOM.

DÉFINITIONS

EN 2015-2016, 134 500 étudiants suivent une formation dans une école d'ingénieurs, soit 3,5 % de plus par rapport à l'année 2014-2015 (1).

Cette hausse des effectifs est particulièrement marquée dans les écoles privées (+5,7 %), suivies des écoles publiques sous tutelle d'autres ministères (+5,5 %). Le nombre d'étudiants dans les écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) quant à lui, augmente de 1,9 % par rapport à 2014-2015.

Les écoles publiques sous tutelle du MENESR accueillent plus de la moitié des futurs ingénieurs, 40 % de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université (2). Ce pourcentage reste stable par rapport à l'année précédente.

En 2015-2016, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de filles augmente de nouveau (+2,6 %), mais moins que l'ensemble des effectifs. Ceci se traduit par une légère baisse du taux de féminisation (28,1 % soit -0,3 point par rapport à l'année précédente).

La part des filles est très variable selon le type d'école. L'Ensam demeure l'une des écoles les moins féminisées (15,4 %), à la différence des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, qui accueillent davantage de filles que de garçons (66,0 %, en baisse de 0,4 point).

À la rentrée 2015, le flux de nouveaux entrants atteint les 40 900 étudiants inscrits, soit 5,4 % de plus que l'année précédente (3). Cette hausse est fortement marquée pour les nouveaux inscrits dans les écoles privées (+9,0 %) ainsi que dans les écoles publiques dépendant du MENESR (+4,9 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles, d'où proviennent 42,8 % des nouveaux entrants. Cette part est en recul de 3,5 points par rapport à l'an passé (46,3 % en 2014-2015). À l'inverse, en 2015-2016, les admissions à la suite d'un DUT ou d'un BTS s'accroissent (15,9 % des nouveaux inscrits, en hausse de 1,3 point), de même que celles consécutives à un baccalauréat (20,8 % des entrants, en hausse de 2,3 points).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits dans un cycle ingénieur ou ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS - Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Établissements de France métropolitaine et des DOM (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte). Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine – devenue grand établissement en 2011 – ont été maintenues dans les effectifs des écoles internes universitaires.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN PARTENARIAT (FIP) - Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) ont été créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail. Les FIP accueillent des étudiants titulaires d'un Bac + 2 pour des cursus de trois ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Les diplômes obtenus dans le cadre d'une FIP sont reconnus par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Les étudiants inscrits dans ces formations ne figurent pas dans les tableaux ci-contre.

INSA - Instituts nationaux de sciences appliquées.

ENSAM - École nationale supérieure des arts et métiers.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (ESR) : 16.04 ; 13.04.
- Tableau statistique n° 7165.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1).

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	Évolution 2015/2014 (%)
Écoles publiques sous tutelle du MENESR	20 650	34 475	52 537	59 503	67 353	68 808	69 690	71 437	74 566	75 975	1,9
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	n.d.	12 234	19 887	23 419	24 657	28 144	28 332	28 400	29 477	30 276	2,7
Autres écoles du MENESR	n.d.	22 241	32 650	36 084	42 696	40 664	41 358	43 037	45 089	45 699	1,4
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	16 607	17 643	18 147	19 074	18 750	19 165	20 211	5,5
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 386	4 637	4 823	4 606	4 678	4 738	4 918	3,8
Défense	2 347	3 238	3 803	4 009	4 186	4 091	4 639	4 288	4 254	4 295	1,0
Industrie	1 083	1 571	2 201	3 818	4 226	4 456	4 658	4 304	4 153	4 543	9,4
Mer						175	376	348	505	666	31,9
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 076	2 013	2 000	1 996	2 046	2 153	2 139	-0,7
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 537	1 808	1 828	1 826	1 838	1 895	2 031	7,2
Santé	25	18	8	27	23	18		14	(3)	(3)	
Économie et Finances				294	211	225	436	646	835	928	11,1
Ville de Paris	254	320	379	460	539	531	537	588	632	691	9,3
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	25 268	32 586	34 616	35 684	36 319	36 272	38 337	5,7
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	89 313	101 378	117 582	121 571	124 448	126 506	130 003	134 523	3,5

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- En 2014-2015 et 2015-2016, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).
- Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

2 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2015-2016 (1).

	Nombre implantations géogra- phiques	Effectifs en 2015	Répartition en 2015 (%)	Évolution des effectifs 2015/2014	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2015/2014
Écoles publiques sous tutelle du MENESR	132	75 975	56,5	1,9	20 820	27,4	2,6
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	80	30 276	22,5	2,7	8 820	29,1	2,0
Autres écoles du MENESR	52	45 699	34,0	1,4	12 000	26,3	3,0
Universités de technologie	5	6 052	4,5	0,3	1 595	26,4	1,8
INSA (3)	8	13 173	9,8	2,6	4 179	31,7	3,2
Ensam	8	4 017	3,0	-0,4	619	15,4	3,2
Écoles centrales	5	5 274	3,9	4,3	1 271	24,1	4,8
Autres écoles (4)	26	17 183	12,8	1,2	4 336	25,2	2,7
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	47	20 211	15,0	5,5	6 901	34,1	3,9
Agriculture, pêche	13	4 918	3,7	3,8	3 248	66,0	3,3
Défense	8	4 295	3,2	1,0	711	16,6	-0,4
Industrie	10	4 543	3,4	9,4	1 234	27,2	5,7
Mer	2	666	0,5	31,9	62	9,3	31,9
Télécommunications	5	2 139	1,6	-0,7	453	21,2	-5,4
Équipement, transport, logement	5	2 031	1,5	7,2	621	30,6	8,4
Économie et finances	2	928	0,7	11,1	308	33,2	6,9
Ville de Paris	2	691	0,5	9,3	264	38,2	15,3
Écoles privées	82	38 337	28,5	5,7	10 090	26,3	1,8
Ensemble des formations d'ingénieurs	261	134 523	100,0	3,5	37 811	28,1	2,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Après sa création en 2014, l'INSA centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois) s'est agrandi, en 2015, en intégrant l'école nationale supérieure de la nature et du paysage.
- Y compris l'INP de Toulouse et l'Institut polytechnique de Grenoble.

3 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les formations d'ingénieurs en 2015-2016, en % (1).

Niveau de l'étudiant à l'entrée	Bac	CPI (2)	CPGE	Université (3)	DUT-BTS	Autres (4)	Total (5)	Effectifs 2015
Écoles publiques sous tutelle du MENESR	19,9	0,1	39,8	6,8	18,1	15,2	100,0	23 618
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	5,2	3,6	64,2	6,8	6,5	13,8	100,0	6 980
Écoles privées	33,2	0,6	35,2	4,6	17,2	9,3	100,0	10 292
Ensemble	20,8	0,8	42,8	6,3	15,9	13,5	100,0	40 890
Rappel 2014	18,5	1,1	46,3	5,9	14,6	13,6	100,0	38 775

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP).
- Cycle préparatoire intégré.
- Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.
- Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers.
- Total des origines connues (hors 28 origines non renseignées).

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2015, 191 écoles forment 136 200 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente. Les effectifs des écoles de commerce et de gestion sont en hausse par rapport à la rentrée 2014 (+ 1,4 %) (1). Ils progressent dans tous les groupes d'écoles (I, II et III, voir « Définitions »), mais ce sont dans les écoles du groupe II que la hausse est la plus importante (+ 11,3 %) (2).

Avec 118 100 étudiants (86,7 %), les 88 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important en termes d'effectifs. 87,9 % des inscrits sont en formation initiale sous statut scolaire, 6,1 % en apprentissage et 4,8 % en formation continue. Au sein de ces écoles, 102 900 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plus des trois quarts d'entre eux sont inscrits dans une formation délivrant un diplôme de niveau bac + 5 de grade master.

Le nombre de nouveaux inscrits dans ces écoles du groupe I est en hausse (+ 7,2 %) à la rentrée 2015 (43 100 contre 40 200 en 2014) (3). 41,2 % d'entre eux intègrent une formation dont le niveau requis à l'entrée est le baccalauréat. 39,0 % des nouveaux entrants ont intégré une école après une formation de niveau bac + 2 (CPGE, DUT, BTS, etc.).

Au nombre de 26, les écoles du groupe II comptent 6 100 étudiants (4,5 %), dont 3 000 nouveaux inscrits à la rentrée 2015. Alors qu'il comporte un grand nombre d'établissements (77), le groupe III forme seulement 12 000 étudiants, soit 8,8 % des étudiants en 2015, dont 5 300 nouveaux inscrits.

En 2015-2016, les étudiantes en écoles de commerce représentent 49,9 % des inscrits. La part d'étudiants étrangers s'élève à 15,8 %. C'est dans le groupe II qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux (23,9 %).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits en écoles de commerce et de gestion en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, quel que soit le régime d'inscription (formation initiale sous statut scolaire, apprentissage, formation continue, financée ou non).

Il est à noter que pour 88 établissements des groupes II et III, représentant 9,2 % du total des effectifs, seuls les effectifs en formation initiale sous statut scolaire sont disponibles.

Les inscriptions en BTS ne sont pas comptabilisées (voir en 6.1).

LES ÉCOLES DE COMMERCE ET DE GESTION sont des établissements privés ou consulaires. Elles sont classées en trois groupes (I, II et III) :

- les écoles du groupe I sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

- les écoles du groupe II sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère ;

- les écoles du groupe III ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère. (Voir aussi la rubrique « Définitions » en 8.23 pour des précisions sur le visa du ministère).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information SISE recensant des données individuelles sur le champ de la formation initiale sous statut scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue (financée ou non).

- Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, recensant des données agrégées sur le seul champ de la formation initiale sous statut scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 10.10.

1 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce (hors BTS)

	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
Effectifs	87 333	95 835	100 609	116 303	121 317	126 698	131 043	134 177	134 329	136 244
<i>dont formation initiale sous statut scolaire</i>	83 333	90 838	95 968	109 109	112 371	117 967	119 632	121 489	120 398	120 915
Évolution annuelle en %	-1,2	9,7	5,0	15,6	4,3	4,4	3,4	2,4	0,1	1,4
Nombre d'écoles	219	210	206	212	213	210	208	195	198	191

► Champ : France métropolitaine + DOM.

2 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2015-2016

Types d'écoles/types de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel effectifs 2014-2015	Évolution annuelle en %
Groupe I	88	59 920	58 169	118 089	49,3	15,5	117 537	0,5
<i>dont diplômes visés :</i>		52 577	50 310	102 887	48,9	12,7	102 324	0,6
<i>de niveau bac + 3</i>		5 739	4 964	10 703	46,4	11,3	10 526	1,7
<i>de niveau bac + 4</i>		4 785	4 712	9 497	49,6	9,6	9 102	4,3
<i>de niveau bac + 5</i>		1 802	1 384	3 186	43,4	19,0	2 971	7,2
<i>de niveau bac + 5 grade master</i>		40 251	39 250	79 501	49,4	13,1	79 725	-0,3
Groupe II	26	2 862	3 249	6 111	53,2	23,9	5 490	11,3
Groupe III	77	5 541	6 503	12 044	54,0	14,9	11 302	6,6
Total	191	68 323	67 921	136 244	49,9	15,8	134 329	1,4

► Champ : France métropolitaine + DOM.

3 Niveau de formation des étudiants à leur entrée dans une école du groupe I en 2015-2016

Niveau à l'entrée	Groupe I		Effectifs 2014-2015	Évolution annuelle (%)
	Effectifs	%		
Bac	17 781	41,2	15 141	17,4
Bac + 2	16 822	39,0	16 758	0,4
Bac + 3	3 313	7,7	2 923	13,3
Bac + 4	2 580	6,0	2 953	-12,6
Bac + 5 et plus	2 610	6,1	2 433	7,3
Total	43 106	100,0	40 208	7,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

A LA RENTRÉE 2015, 85 900 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), soit une hausse de 2,3 % par rapport à 2014 (1). La croissance est plus prononcée pour le secteur privé (+ 3,3 %) que pour le secteur public (+ 2,0 %). Ce dernier assure la formation de 83,2 % des étudiants inscrits en CPGE (2).

Il existe trois filières de classes préparatoires : 61,9 % des étudiants sont dans la filière scientifique, tandis que les classes économiques et commerciales en rassemblent 23,3 % et les classes littéraires 14,8 %. L'augmentation des effectifs s'observe dans les trois filières. Les effectifs des classes scientifiques augmentent de 2,8 % en 2015-2016 et ceux de la filière économique de 2,1 %. La croissance est nettement plus faible dans les filières littéraires (+ 0,3 %), notamment en raison de la diminution des effectifs en première année (- 0,7 %).

À la rentrée 2015, 36 200 femmes sont inscrites en CPGE, soit 42,1 % des effectifs totaux. En classes littéraires, la prépondérance des femmes est manifeste avec près de trois inscrites sur quatre. Inversement, dans les classes scientifiques, les femmes sont présentes en faible proportion (29,8 %), alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (54,5 % d'étudiantes).

À la rentrée 2015, le nombre d'étudiants entrant en CPGE (42 500) augmente de 1,2 % (+ 2,8 % à la rentrée 2014) (3). La filière économique et commerciale, avec 10 100 nouveaux entrants en première année (soit 200 de plus qu'à la rentrée précédente), est celle qui connaît la plus forte progression (+ 1,8 %). La filière scientifique connaît également une progression notable (+ 1,6 %) tandis que les effectifs des nouveaux inscrits dans la filière littéraire sont en baisse de 1,0 %. Sur 42 500 nouveaux étudiants entrant en première année, 92,9 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 6,0 % un baccalauréat technologique et 1,1 % étaient déjà bacheliers et proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur. Même s'ils restent minoritaires, les bacheliers technologiques constituent néanmoins 10,7 % des entrants dans la filière économique et commerciale.

Les bacheliers scientifiques restent les plus nombreux (69,8 %). Ils représentent presque la totalité des nouveaux entrants dans les classes scientifiques, plus de 40 % dans les classes économiques et encore près d'un quart dans les classes littéraires. Les bacheliers économiques et commerciaux sont également assez présents dans les classes littéraires (22,1 %) et seulement 54 % des entrants dans ces classes littéraires sont titulaires d'un bac littéraire.

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Contrairement aux années précédentes, les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

CPGE - Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :
 - la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
 - la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
 - la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

NOUVEL ENTRANT - Un nouvel entrant est un élève inscrit pour la première fois en première année de CPGE. Ils étaient 42 500 en 2015-2016, un peu moins nombreux que l'ensemble des 43 300 étudiants de première année, parmi lesquels figurent quelques redoublants ou étudiants qui effectuent une deuxième première année de CPGE dans une autre filière.

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 16.05.
- Tableau statistique, n° 7196.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
Filière scientifique	47 772	48 361	49 279	49 909	49 678	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204
Évolution annuelle en %	0,9	1,2	1,9	1,3	-0,5	0,1	1,5	1,4	1,1	2,8
Filière économique et commerciale	17 092	18 323	19 202	19 447	18 490	18 598	19 260	19 632	19 591	20 010
Évolution annuelle en %	5,7	7,2	4,8	1,3	-4,9	0,6	3,6	1,9	-0,2	2,1
Filière littéraire	11 296	11 388	11 522	11 779	11 706	12 066	12 426	12 591	12 681	12 724
Évolution annuelle en %	0,5	0,8	1,2	2,2	-0,6	3,1	3,0	1,3	0,7	0,3
Total	76 160	78 072	80 003	81 135	79 874	80 411	82 165	83 425	84 046	85 938
Évolution annuelle en %	1,8	2,5	2,5	1,4	-1,6	0,7	2,2	1,5	0,7	2,3

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

2 Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2015-2016

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale	39 517	30 070	69 587	9 060	5 378	14 438	48 577	35 448	84 025	42,2
Filière scientifique	30 388	13 410	43 798	6 065	1 835	7 900	36 453	15 245	51 698	29,5
Première année	14 577	6 857	21 434	3 019	942	3 961	17 596	7 799	25 395	30,7
Deuxième année	15 811	6 553	22 364	3 046	893	3 939	18 857	7 446	26 303	28,3
Filière économique et commerciale	6 245	8 244	14 489	2 657	2 609	5 266	8 902	10 853	19 755	54,9
Première année	3 219	4 359	7 578	1 280	1 362	2 642	4 499	5 721	10 220	56,0
Deuxième année	3 026	3 885	6 911	1 377	1 247	2 624	4 403	5 132	9 535	53,8
Filière littéraire	2 884	8 416	11 300	338	934	1 272	3 222	9 350	12 572	74,4
Première année	1 480	4 656	6 136	194	531	725	1 674	5 187	6 861	75,6
Deuxième année	1 404	3 760	5 164	144	403	547	1 548	4 163	5 711	72,9
Autres ministères	1 186	698	1 884	16	13	29	1 202	711	1 913	37,2
Filière scientifique	908	598	1 506	–	–	–	908	598	1 506	39,7
Première année	418	210	628	–	–	–	418	210	628	33,4
Deuxième année	490	388	878	–	–	–	490	388	878	44,2
Filière économique et commerciale	187	39	226	16	13	29	203	52	255	20,4
Première année	108	31	139	10	5	15	118	36	154	23,4
Deuxième année	79	8	87	6	8	14	85	16	101	15,8
Filière littéraire	91	61	152	–	–	–	91	61	152	40,1
Première année	46	36	82	–	–	–	46	36	82	43,9
Deuxième année	45	25	70	–	–	–	45	25	70	35,7
Total	40 703	30 768	71 471	9 076	5 391	14 467	49 779	36 159	85 938	42,1
Filière scientifique	31 296	14 008	45 304	6 065	1 835	7 900	37 361	15 843	53 204	29,8
Première année	14 995	7 067	22 062	3 019	942	3 961	18 014	8 009	26 023	30,8
Deuxième année	16 301	6 941	23 242	3 046	893	3 939	19 347	7 834	27 181	28,8
Filière économique et commerciale	6 432	8 283	14 715	2 673	2 622	5 295	9 105	10 905	20 010	54,5
Première année	3 327	4 390	7 717	1 290	1 367	2 657	4 617	5 757	10 374	55,5
Deuxième année	3 105	3 893	6 998	1 383	1 255	2 638	4 488	5 148	9 636	53,4
Filière littéraire	2 975	8 477	11 452	338	934	1 272	3 313	9 411	12 724	74,0
Première année	1 526	4 692	6 218	194	531	725	1 720	5 223	6 943	75,2
Deuxième année	1 449	3 785	5 234	144	403	547	1 593	4 188	5 781	72,4

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2015-2016, en %.

	Bacs généraux			Bacs techno	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2015-2016	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L					
Filière scientifique	93,2	0,0	0,0	5,7	1,1	100,0	25 573	1,6
Filière économique et commerciale	42,6	45,3	0,5	10,7	0,9	100,0	10 145	1,8
Filière littéraire	22,4	22,1	54,0	0,0	1,5	100,0	6 821	-1,0
Total	69,8	14,4	8,8	6,0	1,1	100,0	42 539	1,2

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2015, 256 100 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,1 %), en classes de mise à niveau pour BTS (2,3 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %).

Les effectifs de ces formations sont restés quasiment stables en 2015 (+ 0,3 %). Les effectifs du secteur public progressent légèrement (+ 0,7 %) contrairement à ceux du secteur privé, en baisse pour la troisième rentrée consécutive (- 0,3 %) (1).

Les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comptent 234 100 étudiants et forment plus de 90 % des inscrits en STS (2). Le ministère en charge de l'agriculture (19 900 étudiants) forme 7,8 % des étudiants (+ 1,2 % par rapport à 2014).

Depuis plusieurs années déjà, la parité est acquise dans les STS (et assimilés). Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (47,1 % contre 54,8 %), car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les STS agricoles ont le taux de féminisation le moins élevé (41,4 %).

Après une hausse de 1,5 % à la rentrée 2014, le nombre d'entrants en première année de STS continue de progresser en 2015 (+ 0,4 %) (3). Même si leur part a baissé de plus de 10 points depuis 2009, les bacheliers technologiques restent les plus nombreux à fréquenter les sections de techniciens supérieurs. Ils représentent 34,7 % du nombre total d'entrants (- 0,4 point par rapport à 2014), alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2015.

La part des bacheliers professionnels augmente depuis une dizaine d'années : ils ne représentaient ainsi que 12,5 % des nouveaux entrants en STS en 2005 contre 28,0 % en 2015. En dépit de cette tendance, leur part a baissé cette année (- 0,8 point). La diminution du nombre de bacheliers professionnels s'inscrivant en STS (- 2,3 %) reste néanmoins très en deçà de celle du nombre total de lauréats du baccalauréat professionnel entre les sessions 2014 et 2015 (- 7,4 %).

La part des bacheliers généraux parmi les entrants en STS est en baisse (17,0 %) et inférieure de 11 points à celle des bacheliers professionnels. La part des entrants déjà bacheliers et issus d'autres filières (université notamment) est en nette hausse (2,4 points) par rapport à la rentrée 2014.

Dans les STS de la production, les bacheliers professionnels représentent 35,0 % des recrutements et devancent de plus de 13 points le recrutement des bacheliers STI2D et STD2A (21,6 %). Dans le secteur des services, les bacheliers STMG sont toujours les plus nombreux (27,6 %).

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement ceux en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations au DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 16.04.
- Tableau statistique, n° 7197.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA

	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y c. Mayotte	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
Public	158 848	158 671	161 220	162 298	163 492	163 767	168 772	170 705	171 001	172 140
Évolution annuelle en %	-0,6	-0,1	1,6	0,7	0,7	0,9	3,1	1,1	0,2	0,7
% par rapport à l'effectif total	68,8	67,8	67,1	67,0	66,5	66,6	66,5	67,0	67,0	67,2
Privé	72 029	75 493	79 102	79 949	82 258	82 258	84 957	84 262	84 215	83 926
Évolution annuelle en %	5,1	4,8	4,8	1,1	2,9	2,9	3,3	-0,8	-0,1	-0,3
% par rapport à l'effectif total	31,2	32,2	32,9	33,0	33,5	33,4	33,5	33,0	33,0	32,8
Public + Privé	230 877	234 164	240 322	242 247	245 750	246 025	253 729	254 967	255 216	256 066
Évolution annuelle en %	1,1	1,4	2,6	0,8	1,4	1,6	3,1	0,5	0,1	0,3
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.**

Lecture : à la rentrée 2015, 172 140 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 0,7 % par rapport à celui de 2014. Il représente 67,2 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2015.

2 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2015-2016

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	83 975	75 952	159 927	32 518	41 616	74 134	116 493	117 568	234 061	50,2
Classes de mise à niveau	658	1 811	2 469	1 085	2 056	3 141	1 743	3 867	5 610	68,9
STS en 1, 2 et 3 ans	82 939	73 279	156 218	31 362	39 445	70 807	114 301	112 724	227 025	49,7
DMA en 1 et 2 ans	378	862	1 240	71	115	186	449	977	1 426	68,5
Agriculture	7 042	5 171	12 213	4 626	3 084	7 710	11 668	8 255	19 923	41,4
STS en 1, 2 et 3 ans	7 042	5 171	12 213	4 626	3 084	7 710	11 668	8 255	19 923	41,4
Autres ministères	-	-	-	778	1 304	2 082	778	1 304	2 082	62,6
Classes de mise à niveau	-	-	-	100	175	275	100	175	275	63,6
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	656	1 107	1 763	656	1 107	1 763	62,8
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	22	22	44	22	22	44	50,0
Total	91 017	81 123	172 140	37 922	46 004	83 926	128 939	127 127	256 066	49,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA en 2015-2016, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2015-2016	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI2D/STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	-	-	-	21,4	-	-	1,4	77,1	100,0	70	n.s.
Production	9,9	2,4	2,2	21,6	2,8	8,3	35,0	17,9	100,0	46 443	1,9
Services	4,9	10,2	3,3	2,2	27,6	5,8	24,4	21,7	100,0	87 078	-0,4
Total	6,6	7,5	2,9	9,0	19,0	6,7	28,0	20,4	100,0	133 591	0,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.**

1. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : En 2015, 9,9 % des étudiants entrant en STS production ont obtenu un bac S. Entre 2014 et 2015, l'effectif des entrants en STS production a augmenté de 1,9 %.

A LA RENTRÉE 2015, 256 000 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,1 %), en classes de mise à niveau pour BTS (2,3 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %).

Un tiers des étudiants est inscrit dans les spécialités de la production (1). Dans ce domaine, plus d'un quart des étudiants est inscrit dans deux groupes de spécialité « Technologies industrielles fondamentales » et « Technologies de commandes des transformations industrielles ».

Dans les spécialités des services, qui regroupent deux tiers des étudiants en STS, près de la moitié des inscrits suit une formation de « Commerce, vente » ou de « Comptabilité, gestion ».

Les établissements privés forment un tiers des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (37,6 %) que dans les spécialités de la production (23,3 %).

Les spécialités des services sont nettement plus féminisées que celles de la production (61,6 % contre 25,9 %). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes » et « Travail social » sont presque exclusivement composées de femmes, alors que les spécialités « Technologies de commandes des transformations industrielles », « Énergie, génie climatique », « Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité », « Moteurs et mécanique auto », « Structures métalliques » et « Électricité, électronique » attirent presque exclusivement des hommes.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement ceux en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations aux DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION - Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère en charge de l'éducation nationale

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information SAFRAN.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 16.04.
- Tableau statistique, n° 7197.

1 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA par spécialité de formation en 2015-2016

Groupes de spécialités de formation		Effectifs	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes(%)
133	Musique, arts du spectacle	137	.	20,4	70,1
Total des spécialités disciplinaires		137	.	20,4	70,1
200	Technologies industrielles fondamentales	12 436	4,9	33,5	39,8
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	9 756	3,8	18,8	3,6
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 369	2,5	47,8	36,8
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 376	.	30,5	31,1
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 934	.	35,4	59,7
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 885	1,1	39,6	35,2
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 936	.	35,1	27,8
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	340	.	23,8	23,8
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 867	1,5	19,8	61,5
222	Transformations chimiques et appareillages	3 562	1,4	30,0	60,4
223	Métallurgie	847	.	5,5	20,9
224	Matériaux de construction, verre, céramique	158	.	—	74,1
225	Plasturgie, matériaux composites	396	.	—	9,6
226	Papier, carton	9	.	—	22,2
227	Énergie, génie climatique	2 865	1,1	16,0	2,5
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 646	2,2	24,9	38,9
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	2 039	.	12,3	9,5
232	Bâtiment : construction et couverture	339	.	—	11,5
233	Bâtiment : finitions	742	.	24,4	48,9
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 361	.	14,6	7,9
241	Textile	368	.	11,4	90,8
242	Habillement	2 155	.	23,6	90,6
243	Cuirs et peaux	148	.	—	87,8
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	8 367	3,3	10,8	4,1
251	Mécanique générale et de précision, usinage	35	.	—	8,6
252	Moteurs et mécanique auto	2 507	1,0	16,9	3,1
253	Mécanique aéronautique et spatiale	325	.	10,5	9,2
254	Structures métalliques	1 538	.	4,9	2,6
255	Électricité, électronique	10 533	4,1	12,0	2,9
Total des spécialités de la production		85 839	33,5	23,3	25,9
300	Spécialités plurivalentes des services	1 072	.	47,2	76,1
311	Transport, manutention, magasinage	2 157	.	22,2	22,7
312	Commerce, vente	45 562	17,8	36,9	52,6
313	Finances, banque, assurances	8 327	3,3	37,0	59,7
314	Comptabilité, gestion	31 533	12,3	28,3	59,5
320	Spécialités plurivalentes de la communication	6 974	2,7	64,3	75,3
321	Journalisme et communication	577	.	26,5	84,2
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	938	.	2,1	53,7
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 687	2,2	46,5	56,6
324	Secrétariat, bureautique	12 577	4,9	22,3	81,5
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 588	3,7	36,5	6,6
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	4 957	1,9	43,6	93,9
331	Santé	9 360	3,7	51,6	76,7
332	Travail social	7 154	2,8	48,7	95,0
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	15 883	6,2	35,9	69,5
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 614	1,4	76,3	99,3
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	2 057	.	24,5	25,9
345	Application des droits et statuts des personnes	2 073	.	51,5	81,1
Total des spécialités des services		170 090	66,4	37,6	61,6
Ensemble des spécialités		256 066	100,0	32,8	49,6

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (—) rend compte d'une valeur nulle.

Lecture : 66,4 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA sont inscrits dans le secteur des services.

Les établissements privés scolarisent 37,6 % d'entre eux. Les femmes représentent 61,6 % des étudiants formés dans ce secteur.

LA SCOLARISATION des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (1). En 2012, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est supérieur à celui des hommes quel que soit l'âge ; en 1992, le taux de scolarisation des hommes devenait supérieur à celui des femmes à partir de 28 ans (26 ans en 1991). En 2012, 49,3 % des femmes de 20 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 40,2 % des hommes, soit un écart de 9,1 points en faveur des femmes. En 1992, les taux respectifs étaient de 41,2 % et 32,2 %, soit un écart de 9 points.

En 2014, 55,2 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (2). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+ 0,7 point depuis 2000). La progression la plus importante est observée dans les écoles d'ingénieurs (+ 5 points en quatorze ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+ 5,8 points).

Elle varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les femmes, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les hommes vers des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou les études de santé. Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (83,9 %), les femmes sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (41,9 % en CPGE, 39,2 % en IUT) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (27,2 % des effectifs des formations d'ingénieurs, 29,2 % des étudiants de CPGE en filière scientifique).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 58,4 % de la population étudiante. C'est dans les disciplines plus littéraires que la part des femmes est plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (70,1 %). Elles restent très minoritaires en sciences (37,1 %). Les femmes représentent désormais 63,5 % des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie. En préparation au DUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (50,2 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (23,5 % des étudiants).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS)

Voir « Définitions » en 6.1.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Voir « Définitions » en 6.8.

AVERTISSEMENT

Cette page n'a pas pu être actualisée dans les délais impartis pour la publication. Les données 2015-2016 seront mises à disposition ultérieurement au format .xls sur www.education.gouv.fr/statistiques/rers.

SOURCES

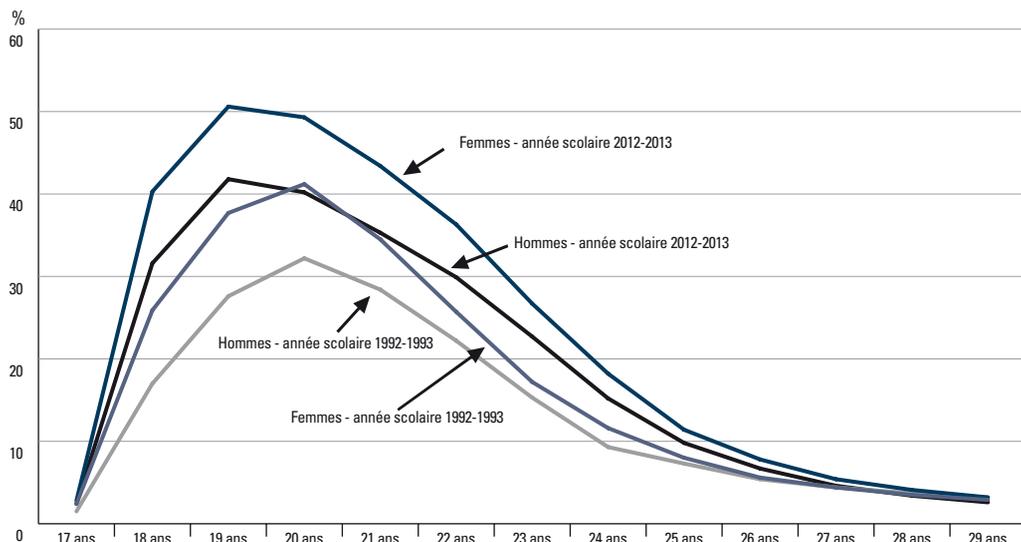
MENESR-DGESIP-DGRI-SIES/MENESR-DEPP, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Tableau statistique n° 7178.

1 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur

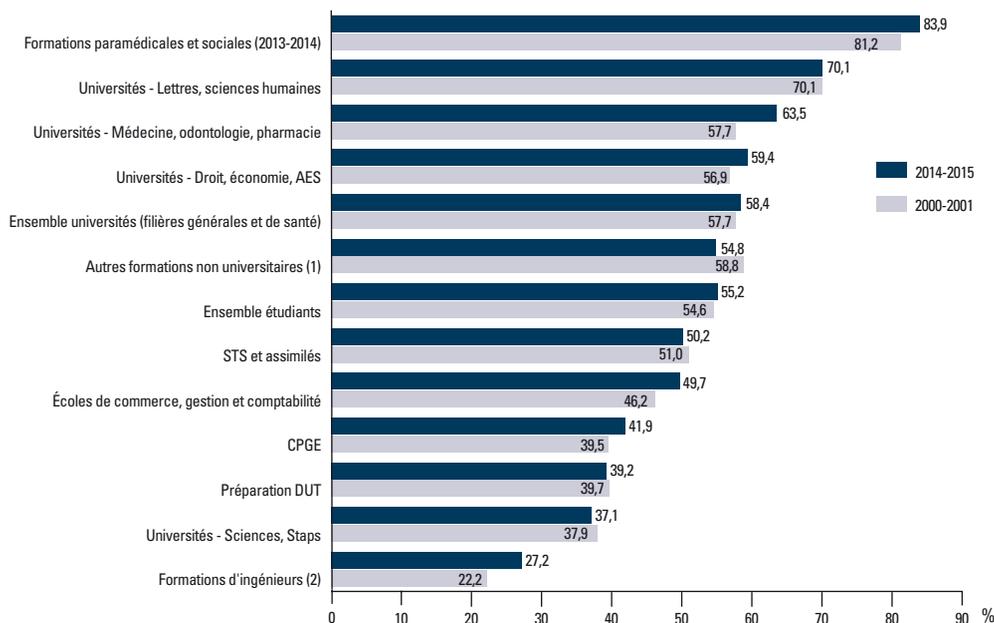
Mise à jour
Mars 2017



► Champ : France métropolitaine pour 1992-1993, y compris DOM pour 2012-2013.

2 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %.

Mise à jour
Mars 2017



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires, etc. Données 2013-2014 pour les écoles artistiques et culturelles.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année à l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale tandis que 11 % sont enfants d'ouvriers (1).

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires, dans les formations d'ingénieurs et dans les écoles normales supérieures (ENS) où ils atteignent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en STS (14 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (20 %), en DUT (15 %) et dans les écoles paramédicales et sociales (18 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur, particulièrement dans les ENS et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. La part des enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement plus homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en DUT et en STS et, dans le cas des enfants d'employés, une surreprésentation dans les écoles paramédicales et sociales.

L'université est caractéristique de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit (2). En effet, ils représentent 41 % des effectifs étudiants en santé et 34 % en droit contre respectivement 6 % et 9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %). La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28 % en cursus licence à 34 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 5 % en cursus doctorat (3).

L'ORIGINE SOCIALE - Elle fait référence à la profession et catégorie sociale (PCS) du chef de famille. Nomenclature des professions et catégories sociales de l'Insee de 1989. Pour le tableau (1), les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

STS ET CPGE - Sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir « Définitions » en 6.10 et 6.11.

SOURCES

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.
- Insee, enquête Emploi 2012/calculs MENESR-SIES.

AVERTISSEMENT

Cette page n'a pas pu être actualisée dans les délais impartis pour la publication. Les données 2015-2016 seront mises à disposition ultérieurement au format .xls sur www.education.gouv.fr/statistiques/rers.

1 Origine sociale des étudiants français en 2014-2015

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non renseigné	Ensemble
Universités	9,1	30,0	12,7	12,7	10,8	13,1	11,5	100,0
<i>dont disciplines générales et de santé</i>	8,9	30,0	12,3	12,4	10,4	13,6	12,4	100,0
<i>dont préparation DUT</i>	11,5	28,8	16,9	15,8	14,6	8,7	3,7	100,0
<i>dont formations d'ingénieurs</i>	10,1	38,8	15,2	10,9	9,9	9,8	5,2	100,0
Formations d'ingénieurs (1)	11,5	46,5	11,7	7,5	6,0	7,4	9,3	100,0
STS	10,1	13,8	12,0	15,6	20,4	13,1	15,0	100,0
CPGE	10,6	49,5	12,0	10,1	6,4	6,4	5,1	100,0
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	13,9	37,1	6,4	4,5	2,5	5,1	30,4	100,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	13,4	35,7	8,5	8,1	5,4	9,4	19,5	100,0
Écoles normales supérieures	12,1	53,2	12,3	6,7	2,7	4,8	8,1	100,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	9,5	22,6	8,2	8,6	2,4	4,4	44,2	100,0
Écoles paramédicales et sociales (3)	11,9	18,9	12,1	19,0	17,6	2,1	18,4	100,0
Ensemble des étudiants français	9,8	30,3	11,9	11,9	10,7	11,8	13,5	100,0
Ensemble des Français de 18 à 23 ans	13,1	17,5	17,7	8,9	29,2	6,8	6,8	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat et les formations d'ingénieurs universitaires.
- Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. Les données concernant les écoles d'art sont celles de 2013.
- Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2007.

2 Origine sociale des étudiants français dans les principales filières universitaires (y compris DUT) en 2014-2015

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	Préparation DUT	Université avec préparation DUT
Agriculteurs	1,4	1,8	1,4	1,9	1,5	2,4	1,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,9	8,7	6,5	7,3	6,6	9,1	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	34,2	24,5	25,0	30,3	40,5	28,8	30,0
Professions intermédiaires	10,9	10,5	13,2	14,1	11,2	16,9	12,7
Employés	12,2	12,7	13,8	13,4	8,3	15,8	12,7
Ouvriers	9,3	12,4	11,2	12,2	6,0	14,7	10,8
Retraités, inactifs	14,0	15,2	16,3	11,5	8,9	8,7	13,1
Non renseigné	9,0	14,2	12,6	9,3	17,0	3,6	11,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	180 807	147 967	402 817	268 944	202 345	109 956	1 312 836

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

3 Origine sociale des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2014-2015

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,4	1,9	1,7	1,4	1,8	1,7	1,3	1,4	1,4	1,4	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,0	7,9	8,0	6,6	6,8	6,7	4,8	5,3	5,0	7,5	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	29,8	26,4	27,9	35,6	32,2	33,5	34,4	34,2	34,3	31,8	28,7
Professions intermédiaires	14,1	13,3	13,6	11,6	11,1	11,3	10,0	9,4	9,7	13,1	12,4
Employés	14,3	14,9	14,6	9,6	9,7	9,7	6,8	7,2	7,0	12,5	12,8
Ouvriers	12,2	13,1	12,7	7,6	7,9	7,8	5,4	5,0	5,2	10,5	11,0
Retraités, inactifs	11,7	13,2	12,6	13,2	13,9	13,6	19,5	20,5	20,0	12,5	13,6
Non renseigné	8,5	9,3	9,0	14,4	16,6	15,7	17,7	16,9	17,4	10,7	12,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	361 426	462 207	823 633	180 207	273 514	453 721	18 418	17 064	35 482	560 051	752 785

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

DÉFINITIONS

En 2015, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est de 309 600, soit + 3,3 % par rapport à l'année précédente (1). Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à 12,1 %. Par rapport à 2014, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont diminué dans les écoles de commerce et stagné dans les préparations au DUT ainsi que dans les écoles artistiques, d'architecture et de journalisme. Ils ont augmenté dans toutes les autres formations, de façon particulièrement marquée en STS ainsi qu'en formations d'ingénieurs universitaires.

Le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable entre 2000 et 2015, progressant de 77,4 %. Les années de plus forte hausse sont celles du début des années 2000 (+ 52,3 % entre 2000 et 2005).

En quinze ans, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a été multiplié par 3,5 dans les formations d'ingénieurs et dans les écoles de commerce, gestion et vente. Il a augmenté dans toutes les autres formations, la hausse ayant été la plus modérée en STS (+ 12,9 %).

C'est dans les formations d'ingénieurs universitaires et dans les écoles de commerce que la proportion d'étudiants de nationalité étrangère est la plus forte. Elle est en revanche faible (entre 3,7 % et 5,6 %) en préparations au DUT, en STS et en CPGE.

En 2015, les universités accueillent 72,8 % des étudiants de nationalité étrangère ; ceux-ci y représentent 14,1 % des inscrits. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 10,7 % des inscriptions en cursus licence, 17,2 % en cursus master et 41,1 % en cursus doctorat (2). La part de non-bacheliers parmi les étudiants de nationalité étrangère augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 65,9 % pour le cursus licence, 83,2 % en cursus master et 91,3 % en cursus doctorat.

À l'université, un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (20,0 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (47,2 %) et un sur cinq (19,4 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent 29,7 % des étudiants de nationalité étrangère, contre 19,0 % en cursus licence et 17,3 % en cursus master et une surreprésentation des étudiants africains en master où ils représentent plus d'un étudiant étranger sur deux.

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Au sein d'un même établissement, seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1.

UNIVERSITÉS - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile l'institut national universitaire d'Albi, le CUFR de Mayotte (ouvert à la rentrée 2012) et l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire. Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « Universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE - Sont pris en compte dans les différentes enquêtes les étudiants se déclarant de nationalité étrangère. Cela inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

NON-BACHELIERS - Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES/MENESR-DEPP, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 16.03, 15.08.

1 Évolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans l'enseignement supérieur

	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015 (5)	2015 2016 p	2015 2016 (6)
Universités	131 901	137 559	209 523	218 364	219 939	216 055	217 926	218 443	225 366	14,1
<i>dont : préparation DUT</i>	3 058	5 219	6 590	7 424	7 507	6 752	6 537	6 441	6 471	5,6
<i>formations d'ingénieurs (1)</i>	490	1 201	2 879	2 983	3 557	3 775	4 130	4 376	4 625	16,2
Formations d'ingénieurs hors université (1)	2 259	4 272	8 678	13 081	12 315	13 887	14 391	14 739	14 964	12,7
Écoles de commerce, gestion et vente	2 519	6 273	11 047	17 164	18 239	19 601	21 833	21 892	21 524	15,8
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	5 328	5 303	8 459	8 103	7 786	8 128	8 360	8 442	8 505	11,5
STS et assimilés	5 969	8 280	8 134	5 831	5 659	6 313	7 004	8 232	9 346	3,7
CPGE	1 310	2 166	2 961	3 176	3 097	3 114	3 090	3 246	3 345	3,9
Autres écoles et formations (3) (4)	11 862	10 704	16 908	19 226	21 570	22 176	22 480	24 723	26 592	5,2
Ensemble	161 148	174 557	265 710	284 945	288 605	289 274	295 084	299 717	309 642	12,1
En % du nombre total d'étudiants	9,4	8,1	11,6	12,3	12,3	12,1	12,1	12,1	12,1	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.
- Données 2014 reconduites en 2015 pour les formations paramédicales et sociales.
- Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.
- Données rectifiées par rapport à celles publiées l'an dernier pour tenir compte des données 2014 définitives (paramédical, social, écoles artistiques et culturelles).
- En % du nombre total d'étudiants.

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par cursus en 2015-2016

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)
Union européenne (UE)	22 232	63,0	17 762	80,2	4 981	90,8	44 975	72,9
Europe hors UE	5 330	60,2	3 777	80,9	1 110	90,0	10 217	71,1
Afrique	47 210	60,6	50 916	82,1	8 189	88,7	106 315	73,0
Amérique	8 868	72,5	7 770	86,7	2 930	93,3	19 568	81,2
Asie	19 699	80,3	16 815	88,6	7 296	93,9	43 810	85,8
Océanie	202	84,7	163	81,0	40	85,0	405	83,2
Apatrides ou non déclarés	38	52,6	31	29,0	7	100,0	76	47,4
Ensemble	103 579	65,9	97 234	83,2	24 553	91,3	225 366	76,1
En % du nombre d'étudiants	10,7		17,2		41,1		14,1	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1.

EN 2015-2016, dans l'enseignement supérieur français, près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 20 % du reste de l'Afrique. 23 % sont issus d'Europe, dont 19 % de l'Union européenne. Enfin, 22 % sont originaires d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain (1).

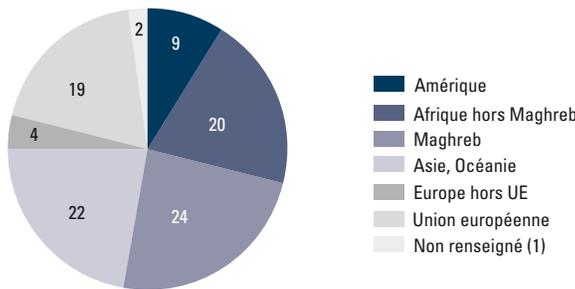
Les étudiants marocains demeurent les étudiants étrangers les plus représentés en France en 2015 (36 800 étudiants), devant les étudiants chinois (28 000) et algériens (22 700) (2). Parmi les étudiants de nationalité étrangère les plus représentés, les Chinois (- 5,9 %), les Vietnamiens (- 3,3 %) et les Allemands (- 3,0 %) sont moins nombreux en 2015 qu'en 2014. En revanche, en 2015, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Libanais (+ 9,4 %) et les Italiens (+ 7,7 %).

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs, que l'ensemble des étudiants étrangers (61 % contre 69 %). Ils sont en revanche plus présents en formations d'ingénieurs, universitaires ou non (16 % contre 6 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère), en CPGE (3 % contre 1 %), et en préparation au DUT (3 % contre 2 %). Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'université (54 %) que l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère, mais plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs (11 %) et dans les écoles de commerce, gestion et vente (17 %, contre 7 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (87 %).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquête spécifique au ministère en charge de la culture.

1 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur par origine en 2015-2016, en %.



► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.**

1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère par filière de formation en 2015-2016, en %.

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (3)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	73	2	1	4	1	1
Italie	73	1	ε	3	2	1
Autres Union européenne (UE)	74	2	ε	3	4	1
Europe hors UE	74	2	ε	2	3	1
Maroc	61	3	5	11	3	3
Algérie	87	1	ε	1	2	1
Tunisie	71	1	2	7	2	1
Autres Maghreb	86	1	1	3	2	1
Sénégal	72	5	3	6	3	2
Cameroun	64	2	4	9	4	1
Autres Afrique (1)	77	3	1	2	5	1
Liban	71	ε	2	6	ε	1
Autres Moyen-Orient	80	1	ε	1	4	1
Chine	54	3	2	9	ε	ε
Vietnam	75	2	1	6	1	1
Autres Asie	61	3	1	2	3	1
Amérique du Sud	67	1	2	9	2	ε
Amérique du Nord	61	ε	ε	1	ε	1
Antilles - Amérique centrale	74	1	1	3	5	1
Océanie	71	1	ε	2	1	ε
Non renseigné (2)	1	ε	ε	1	15	1
Total	69	2	1	5	3	1

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs	Évolution (%) 2015/2014
Allemagne	9	1	10	100	8 532	-3,0
Italie	7	2	12	100	11 188	7,7
Autres Union européenne (UE)	5	1	9	100	39 702	1,9
Europe hors UE	6	2	10	100	13 411	-0,1
Maroc	8	ε	6	100	36 768	4,5
Algérie	2	ε	5	100	22 660	6,5
Tunisie	3	ε	11	100	12 077	4,4
Autres Maghreb	2	ε	4	100	1 714	-4,4
Sénégal	4	ε	5	100	8 975	2,0
Cameroun	7	ε	8	100	6 963	-0,2
Autres Afrique (1)	4	ε	6	100	44 735	8,2
Liban	6	1	13	100	5 168	9,4
Autres Moyen-Orient	3	1	9	100	11 673	2,9
Chine	17	4	10	100	28 043	-5,9
Vietnam	3	1	12	100	5 675	-3,3
Autres Asie	10	6	14	100	18 168	4,1
Amérique du Sud	5	2	12	100	14 246	3,5
Amérique du Nord	9	2	27	100	7 737	2,6
Antilles - Amérique centrale	5	1	9	100	6 389	7,5
Océanie	8	3	14	100	561	-5,2
Non renseigné (2)	27	26	30	100	5 257	25,6
Total	7	2	10	100	309 642	3,3

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.**

1. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».

2. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.

3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

4. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

DÉFINITIONS

EN 2015-2016, 225 400 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, effectifs en hausse marquée par rapport à l'année précédente (+ 3,2 %) (1). Les effectifs universitaires étant par ailleurs en nette augmentation également, la part des étudiants étrangers diminue très légèrement (14,1 % soit - 0,2 point par rapport à 2014-2015).

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat continue à diminuer : ils représentent 76,1 % de l'ensemble des étudiants étrangers (77,0 % en 2014-2015) (2).

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (47,2 %), suivis des étudiants européens (24,5 %) et asiatiques (19,4 %), les étudiants américains constituant 8,7 % des étudiants étrangers.

Les étudiants marocains sont les plus nombreux (25 100), devant les algériens (20 200) et les chinois (16 600). Contrairement aux deux années précédentes, le nombre d'étudiants algériens est en hausse (+ 6,7 % par rapport à 2014-2015), tout comme celui des étudiants marocains (+ 6,6 %) alors que le nombre d'étudiants chinois diminue (- 7,3 %).

Parmi les étudiants européens, les étudiants italiens sont les plus représentés (8 300 soit 15,1 % des Européens), suivis des étudiants allemands (6 400 soit 11,6 %), espagnols (5 000 soit 9,0 %), russes (3 800 soit 6,9 %) et roumains (3 600 soit 6,5 %). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. 59 300 étudiants étrangers (soit 26,3 % des étudiants étrangers) sont originaires d'un état actuellement engagé dans le processus de Bologne (voir « Définitions »).

Les étudiants étrangers tous continents confondus se dirigent principalement vers les disciplines littéraires (31,7 %) avant les disciplines scientifiques (27,5 %) et les disciplines économiques (18,5 %).

Les étudiants africains se dirigent davantage que les autres vers les disciplines scientifiques et sportives (33,7 %) ou économiques (22,1 %), en revanche ils choisissent moins que les autres les voies littéraires (20,3 %). Parmi les étudiants africains, 73,0 % sont des non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires (54,4 %) parmi les étudiants venant de tous les continents excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 45,1 % des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens (67,0 %).

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Les données et les évolutions portent sur le champ de l'ensemble des universités (69 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, la Comue de Paris-Est et la Comue de Grenoble, l'institut national universitaire d'Albi et le CUFR de Mayotte depuis 2012. Le CUFR Albi est devenu institut national universitaire Jean-François Champollion le 1^{er} décembre 2015.

Le 30 juillet 2014, l'université des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane ; le 1^{er} janvier 2015, l'université de Montpellier a été créée par fusion des universités Montpellier I et Montpellier II ; le 1^{er} janvier 2016, l'université de Grenoble Alpes a été créée par fusion des trois universités grenobloises.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE - Il a pour finalité la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EES). L'objectif est double : faire du continent européen un vaste espace « sans frontières », où la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs est naturelle, et rendre cet espace européen lisible et attractif vis-à-vis du reste du monde.

NON-BACHELIERS - Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

SOURCES

MESR-DGESIP-DGRI-SCSESR-SIES, Système d'information SISE.

1 Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	218 364	219 939	216 055	217 926	218 443	225 366
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	173 761	173 987	169 078	169 329	168 201	171 545
Variation annuelle (%)						1,9	(1) 0,4	-1,8	0,9	0,2	3,2
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	15,2	15,1	14,8	14,5	14,3	14,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en ajoutant aux effectifs 2010-2011 les étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine. (Voir « Définitions »).

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2015-2016

	Drôit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences humaines	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des non- bacheliers (%)
Europe	8 264	6 636	24 487	9 626	5 000	1 179	55 192	24,5	67,0	72,6
Union européenne	6 895	4 773	20 191	7 806	4 424	886	44 975	20,0	66,4	72,9
dont : Italie	946	642	4 310	1 605	703	106	8 312	3,7	64,8	81,8
Allemagne	1 182	785	2 988	938	381	132	6 406	2,8	69,9	81,5
Espagne	528	422	2 409	1 111	452	72	4 994	2,2	62,9	75,7
Roumanie	684	364	1 065	387	1 041	51	3 592	1,6	75,7	80,2
Royaume-Uni	446	215	1 773	392	142	73	3 041	1,3	62,4	52,2
Portugal	401	484	1 363	606	318	211	3 383	1,5	63,4	26,8
Belgique	463	308	1 210	594	548	98	3 221	1,4	57,6	56,2
Grèce	423	188	894	688	151	13	2 357	1,0	64,0	91,5
Pologne	328	189	925	323	125	28	1 918	0,9	76,4	74,0
Luxembourg	395	303	458	163	233	8	1 560	0,7	55,2	87,0
Bulgarie	258	250	462	165	72	13	1 220	0,5	72,8	84,5
Europe hors UE	1 369	1 863	4 296	1 820	576	293	10 217	4,5	69,3	71,1
dont Russie	460	764	1 787	576	156	51	3 794	1,7	76,4	77,9
Afrique	12 935	23 457	21 550	35 808	9 016	3 549	106 315	47,2	45,1	73,0
dont : Maroc	1 504	7 099	3 217	10 190	1 927	1 118	25 055	11,1	44,8	73,4
Algérie	1 233	2 845	5 532	7 594	2 694	263	20 161	8,9	48,1	73,9
Tunisie	542	1 136	1 898	4 015	1 277	108	8 976	4,0	54,8	79,7
Sénégal	1 175	1 421	1 405	2 556	192	467	7 216	3,2	37,2	81,4
Cameroun	698	978	926	1 633	466	150	4 851	2,2	47,3	68,0
Côte d'Ivoire	1 279	1 531	844	924	244	99	4 921	2,2	45,6	68,7
Gabon	694	713	685	768	80	364	3 304	1,5	51,4	75,6
Madagascar	342	983	657	923	309	130	3 344	1,5	58,5	51,2
Guinée	668	1 079	502	970	175	82	3 476	1,5	26,5	84,5
Congo	625	614	621	806	185	183	3 034	1,3	43,0	57,2
Mali	493	619	470	608	139	43	2 372	1,1	31,0	81,1
Comores	327	435	764	545	56	55	2 182	1,0	48,1	50,7
Bénin	407	621	395	499	156	64	2 142	1,0	36,4	84,0
Asie	3 229	9 281	14 870	12 531	2 429	1 470	43 810	19,4	58,5	85,8
dont : Chine	451	4 270	6 001	4 991	175	741	16 629	7,4	63,8	93,7
Vietnam	199	1 691	719	1 451	227	100	4 387	1,9	55,4	88,1
Liban	257	493	496	1 860	636	21	3 763	1,7	50,2	79,0
Turquie	501	399	955	416	110	91	2 472	1,1	62,4	58,2
Corée du Sud	128	175	1 435	175	54	7	1 974	0,9	74,7	86,8
Iran	144	145	625	437	88	6	1 445	0,6	58,2	86,2
Syrie	131	118	519	410	307	11	1 496	0,7	40,7	87,4
Japon	116	56	892	92	20	23	1 199	0,5	67,5	92,2
Amérique	2 292	2 336	10 147	3 896	627	270	19 568	8,7	60,1	81,2
dont : Brésil	426	321	1 711	839	86	26	3 409	1,5	61,4	87,8
États-Unis	356	196	2 412	327	64	16	3 371	1,5	69,5	91,4
Colombie	327	341	1 494	519	58	21	2 760	1,2	59,3	83,8
Mexique	194	295	917	613	44	18	2 081	0,9	58,0	87,7
Haïti	266	385	663	251	88	37	1 690	0,7	44,8	55,4
Canada	222	123	667	243	106	11	1 372	0,6	63,3	82,1
Océanie	39	30	273	45	15	3	405	0,2	68,9	83,2
Apatrides ou non-déclarés	7	10	27	19	13	-	76	-	56,6	47,4
Ensemble	26 766	41 750	71 354	61 925	17 100	6 471	225 366	100,0	54,4	76,1
Proportion d'étrangers	12,9	21,5	14,4	17,4	7,6	5,6	14,1			

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

DÉFINITIONS

POUR LES BACHELIERS GÉNÉRAUX, l'université demeure la filière de poursuite d'études la plus fréquente. Leur taux d'inscription à l'université a diminué continûment de 2000 à 2008, puis s'est stabilisé au cours des quatre années suivantes. Après une progression très modérée en 2013 et 2014, l'année 2015 est marquée par une forte hausse du taux d'inscription apparent (+ 4,3 points), principalement imputable à la systématisation des doubles inscriptions des étudiants en classe préparatoire et à l'université (voir « Définitions »). En ce qui concerne les formations sélectives (IUT, STS et CPGE), les taux d'inscription sont en légère baisse cette année.

Les bacheliers scientifiques se distinguent par une orientation davantage tournée vers les études de santé (20,2 % en 2015), les classes préparatoires (18,1 %) et les disciplines scientifiques à l'université (27,6 %). Le taux d'inscription des bacheliers S à l'université s'élève à 71,8 %, de 7 points supérieur à celui de 2014. Cette hausse est liée aux doubles inscriptions des étudiants en CPGE, et concerne particulièrement les bacheliers S s'inscrivant dans les filières scientifiques (+ 10,5 points). Les bacheliers S s'inscrivent également en écoles d'ingénieurs (hors écoles internes aux universités comptabilisées parmi les disciplines scientifiques des universités).

Les bacheliers ES poursuivent majoritairement à l'université hors IUT, dans les disciplines « droit, économie, AES » et les disciplines littéraires, pour lesquelles le taux d'inscription progresse respectivement de 1,2 point et 0,6 point. Ces hausses sont en partie liées aux doubles inscriptions en CPGE. Dans les filières sélectives, le taux d'inscription est stable en STS et en CPGE, mais marque un léger recul en IUT (- 0,6 point). Enfin, le taux d'inscription en écoles de commerce, gestion et vente recule de 0,6 point, après avoir enregistré une hausse sensible en 2014.

Les bacheliers L s'inscrivent majoritairement dans les disciplines littéraires de l'université et dans une moindre mesure en droit, économie et AES. Le taux d'inscription des bacheliers L à l'université est en hausse du fait des doubles inscriptions des élèves de CPGE et atteint 74,1+ % (+ 1,6 point). Cette hausse porte surtout sur les filières littéraires (+ 2 points). En IUT et CPGE, les taux d'inscription ne progressent pas. Ils sont par contre nettement orientés à la baisse en STS (- 2,1 points).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI SIES et MENESR-DEPP
 - Systèmes d'informations Scolarité, SISE et SIFA.
 - Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
 - Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger. L'apprentissage est désormais pris en compte sur le champ de l'ensemble des bacheliers poursuivant en STS.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %.

DOUBLES INSCRIPTIONS À L'UNIVERSITÉ ET EN CPGE - Par l'article 33 de la loi du 22 juillet 2013, le législateur a imposé une double obligation : d'une part à tous les lycées publics dispensant des formations d'enseignement supérieur de conclure une convention avec un ou plusieurs EPSCP dont un au moins de la même académie ; d'autre part aux étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de s'inscrire au lycée et en EPSCP, cette double inscription étant facultative pour les autres formations supérieures en lycée (BTS, DMA, DCG, etc.).

Les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant, leur caractère désormais obligatoire se traduit par une augmentation progressive des inscriptions en cursus licence. Ainsi, les doubles inscriptions ont été quasiment multipliées par deux entre 2014-2015 et 2015-2016. Elles concernent surtout les bacheliers généraux, et parmi eux les bacheliers scientifiques.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Voir « Définitions » en 6.1.

AVERTISSEMENT

Les données présentées ici couvrent, pour les séries agrégées du bac, les inscriptions en STS par voie scolaire et par apprentissage à partir de 2008. Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui ne prenaient en compte que la voie scolaire. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas de fournir les taux d'inscriptions en apprentissage à ce niveau de détail.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 12.04.

1 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux

	2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ensemble tous bacs	415 306	415 419	421 375	434 893	431 695	441 847	459 516	461 782	473 557	495 069
Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	80,4	82,0	81,3	80,7	81,2	77,6	75,4	78,3	75,7	n.d.
Ensemble supérieur	47,9	47,8	42,6	43,0	43,3	41,1	39,4	42,6	41,3	45,1
<i>dont préparation DUT</i>	8,7	8,7	8,6	8,4	8,3	7,7	7,3	7,8	7,5	7,5
CPGE	6,9	7,4	7,8	7,5	7,3	6,9	6,6	6,9	6,8	6,9
STS (2)	19,6	19,3	22,7	22,3	22,7	22,1	22,0	21,2	20,7	20,7
<i>dont voie scolaire</i>	19,6	19,3	19,6	19,4	19,5	19,0	18,6	18,2	17,8	17,5
Autres formations	6,0	7,5	8,2	8,0	7,9	7,5	7,4	7,6	7,0	7,3
Bac général	103,7	103,8	100,5	99,8	100,8	99,8	99,2	98,9	99,4	n.d.
Ensemble supérieur	73,0	71,7	64,6	64,6	65,5	64,6	64,1	65,2	65,8	70,1
<i>dont préparation DUT</i>	11,2	10,4	11,0	10,8	10,7	10,7	10,6	10,2	10,1	9,8
CPGE	12,6	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,0	12,5	13,1	12,7
STS (2)	9,0	7,7	9,9	9,7	9,8	9,7	9,6	9,0	8,8	8,5
<i>dont voie scolaire</i>	9,0	7,7	8,9	8,9	8,9	8,7	8,6	8,1	8,0	7,7
Autres formations	9,1	11,1	12,3	12,2	12,3	12,3	12,5	12,2	11,7	11,8
Bac S	107,8	108,2	103,0	102,4	103,2	102,5	102,1	101,7	101,6	n.d.
Ensemble supérieur	71,7	70,9	63,6	63,6	64,5	63,8	63,2	64,8	64,9	71,8
<i>dont : disciplines scientifiques</i>	29,5	21,9	16,4	15,8	16,7	16,1	15,2	16,2	17,1	27,6
<i>PACES (1^{er} année commune aux études de santé)</i>	12,3	20,6	21,0	21,5	21,0	20,5	20,9	21,6	20,8	20,2
<i>dont préparation DUT</i>	14,6	13,2	13,0	12,7	12,5	12,5	12,4	11,8	11,6	11,3
<i>dont DUT production</i>	10,1	8,6	8,7	8,4	8,2	8,3	8,2	7,7	7,7	7,5
CPGE	19,1	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,1	18,1	18,7	18,1
<i>dont CPGE sciences</i>	15,2	15,8	15,7	15,3	15,2	15,1	15,0	14,4	14,7	14,3
STS voie scolaire (3)	7,0	5,9	6,5	6,7	6,8	6,7	6,5	6,0	5,8	5,7
<i>dont STS production (4)</i>	3,6	2,9	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,2	2,9	2,8
Autres formations	10,1	11,4	12,8	12,5	12,6	12,7	13,3	12,9	12,2	12,2
<i>dont écoles d'ingénieurs non universitaires (5)</i>	4,0	3,8	4,4	4,5	4,7	4,9	5,2	5,2	5,3	5,1
Bac ES	98,1	97,6	95,1	94,5	95,0	93,7	93,1	92,7	93,2	n.d.
Ensemble supérieur	72,7	70,2	63,8	63,5	64,4	63,6	63,1	63,2	63,9	65,4
<i>dont : droit, économie, AES</i>	32,8	29,2	29,6	29,5	29,0	28,7	28,4	28,8	28,6	29,8
<i>disciplines littéraires</i>	23,8	25,6	18,2	18,2	19,3	18,3	18,0	17,3	18,1	18,7
<i>dont préparation DUT</i>	12,2	11,2	12,5	12,1	12,1	12,0	11,8	11,7	11,7	11,1
<i>dont DUT services</i>	12,1	11,1	12,3	11,9	11,9	11,8	11,6	11,4	11,4	10,8
CPGE	5,4	5,9	6,4	6,2	6,1	6,2	6,3	6,2	6,3	6,2
<i>dont CPGE économiques</i>	4,3	4,2	4,9	4,7	4,4	4,5	4,6	4,6	4,7	4,6
STS voie scolaire (3)	11,5	9,9	11,7	11,7	11,4	11,0	11,0	10,6	10,6	10,9
<i>dont STS services (4)</i>	10,9	9,3	10,7	10,8	10,3	10,0	10,0	9,6	9,6	9,8
Autres formations	8,5	11,6	13,1	13,1	13,1	12,9	12,6	12,7	12,3	12,7
<i>dont écoles de commerce, gestion et vente (6)</i>	4,9	5,6	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,2	6,5	5,9
Bac L	101,6	102,4	97,9	97,2	98,4	97,0	96,6	96,8	99,1	n.d.
Ensemble supérieur	76,5	76,8	69,2	69,8	70,5	68,9	68,6	70,5	72,5	74,1
<i>dont : droit, économie, AES</i>	12,5	12,1	14,2	14,3	13,8	13,4	13,8	14,4	14,1	13,8
<i>disciplines littéraires</i>	60,3	61,7	51,5	52,1	53,3	52,2	51,2	52,8	55,1	57,1
<i>dont préparation DUT</i>	2,2	1,8	2,4	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,0	1,8
CPGE	6,9	7,4	8,0	7,8	7,8	7,9	7,5	7,6	7,9	7,7
<i>dont CPGE lettres</i>	6,7	7,3	7,8	7,6	7,7	7,8	7,5	7,5	7,7	7,4
STS voie scolaire (3)	10,5	9,0	11,0	10,2	10,5	10,6	10,7	9,8	10,0	7,9
<i>dont STS services (4)</i>	9,3	7,4	8,2	7,6	7,4	7,2	7,0	6,5	6,2	5,8
Autres formations	7,6	9,1	9,7	9,4	9,6	9,6	9,7	8,9	8,7	8,7
<i>dont écoles supérieures artistiques et culturelles</i>	3,1	3,6	3,7	3,8	4,2	3,7	3,9	3,7	3,7	3,5

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Voir « Définitions ».

2. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leur études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

3. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS par apprentissage à ce niveau de détail.

4. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production.

À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

5. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

6. En 2000, les nouveaux bacheliers des écoles de commerce, gestion et vente et des écoles d'architecture ne sont pas différenciés des autres formations. Ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

DÉFINITIONS

LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES COURTES, en particulier les STS, restent les principales filières d'inscription des bacheliers technologiques. Le taux d'inscription des bacheliers technologiques en STS (y compris en apprentissage) avait fortement baissé en 2013 (- 5,4 points), en raison d'une ouverture accrue aux bacheliers professionnels. Mais il s'était stabilisé en 2014 et il augmente en 2015 pour atteindre 41,5 %. C'est *via* l'apprentissage qu'environ 4 % des bacheliers technologiques poursuivent leurs études en STS, proportion stable depuis 5 ans. Les préparations au DUT, quant à elles, accueillent 11,5 % des bacheliers technologiques, taux stable par rapport à 2014.

Après une année de baisse, le taux de poursuite des bacheliers ST2S en STS (hors apprentissage) retrouve son niveau de 2013. Les bacheliers STMG enregistrent pour leur part une deuxième année de hausse consécutive des inscriptions dans cette filière (+ 1,3 point). Le taux d'inscription en STS diminue ou reste stable dans les autres séries. Les taux de poursuite vers les préparations au DUT sont stables sauf dans la série STI2D (- 1,5 point).

La deuxième destination des bacheliers technologiques est l'université (33,4 %), où leur taux d'inscription augmente depuis 2013, après plusieurs années de stabilité. Cette hausse profite davantage aux disciplines générales ou de santé qu'aux formations préparant au DUT. Elle s'explique par les doubles inscriptions en CPGE, nettement moins fréquentes cependant que pour les bacheliers généraux.

La majorité des bacheliers professionnels (27,8 %) intègre une STS, soit une hausse de 2,4 points par rapport à 2014. 6,7 % le font par la voie de l'apprentissage. L'inscription de ces nouveaux bacheliers a pu être facilitée, car ils étaient moins nombreux qu'en 2014 (- 14 100), suite à la fin de la réforme du baccalauréat professionnel. 8,3 % des bacheliers professionnels s'inscrivent à l'université. Seulement 0,6 % s'inscrivent en préparation au DUT.

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées tiennent compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage) pour l'ensemble des bacheliers poursuivant en STS à partir de 2008. Par contre, les bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger ne sont pas pris en compte.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Voir « Définitions » en 6.1.

AVERTISSEMENT

Les données présentées ici couvrent, pour les séries agrégées du bac, les inscriptions en STS par voie scolaire et par apprentissage à partir de 2008. Elles diffèrent donc de celles présentées dans l'édition précédente qui prenaient en compte l'apprentissage uniquement pour les bacheliers professionnels. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas de fournir les taux d'inscriptions en apprentissage à ce niveau de détail.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP
- Systèmes d'informations Scolarité, SISE et SIFA.
- Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* (ESR) : 12.04.

1 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

		2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bac technologique	Ensemble supérieur	77,6	78,6	79,1	82,3	81,3	81,0	80,8	77,7	79,2	n.d.
	Université	28,2	28,5	25,5	28,1	28,6	28,3	28,3	30,8	31,9	33,4
	<i>dont préparation DUT</i>	9,1	10,4	9,8	10,1	9,9	9,6	9,6	11,0	11,4	11,5
	CPGE	1,0	1,1	1,4	1,4	1,5	1,5	1,7	1,7	1,8	2,0
	STS (2)	44,5	44,0	46,7	47,2	46,2	46,1	45,2	39,8	40,4	41,5
	<i>dont voie scolaire</i>	44,5	44,0	43,1	44,0	42,7	42,0	40,8	36,2	36,6	37,3
	Autres formations	3,9	5,0	5,5	5,6	5,1	5,2	5,6	5,4	5,1	5,1
Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,4	91,2	88,9	91,6	89,5	89,2	86,3	90,8	87,5	n.d.
	Université	23,5	26,7	23,7	25,5	26,2	26,7	26,7	36,7	37,0	37,7
	<i>dont préparation DUT</i>	16,2	18,5	17,5	17,9	17,6	17,7	17,2	24,4	24,0	22,5
	<i>dont DUT production</i>	15,1	15,1	14,7	14,8	14,5	14,6	14,3	19,3	19,0	17,4
	CPGE	2,1	2,2	2,5	2,7	2,9	3,0	3,1	3,8	4,1	4,4
	STS voie scolaire (3)	60,5	59,8	58,9	59,3	56,6	55,6	51,8	44,7	41,2	39,5
	<i>dont STS production (4)</i>	57,7	54,6	53,0	53,2	50,6	48,8	45,4	39,0	36,2	34,7
	Autres formations	2,3	2,5	3,8	4,1	3,7	4,0	4,7	5,6	5,2	5,7
Bac STL	Ensemble supérieur	78,5	78,7	76,0	77,7	76,0	77,9	76,5	78,1	77,2	n.d.
	Université	34,0	34,1	31,0	34,6	34,7	33,4	34,5	39,5	39,9	43,0
	<i>dont préparation DUT</i>	13,0	14,4	13,6	14,3	14,7	13,9	13,1	14,3	14,0	13,5
	<i>dont DUT production</i>	12,7	13,9	13,3	14,0	14,5	13,7	12,8	13,9	13,7	13,1
	CPGE	2,5	2,7	3,1	2,5	2,4	3,3	3,4	2,7	3,0	3,1
	STS voie scolaire (3)	39,4	38,5	38,7	37,7	36,4	37,8	35,9	33,1	31,6	31,7
	<i>dont STS production (4)</i>	26,8	24,6	25,4	24,6	23,5	24,6	23,9	21,5	20,6	20,4
	Autres formations	2,6	3,4	3,2	2,9	2,5	3,4	2,7	2,8	2,7	2,3
Bac STMG (ex-STT)	Ensemble supérieur	79,0	80,3	80,1	83,1	83,2	83,1	82,9	78,1	81,9	n.d.
	Université	29,2	32,2	32,4	32,3	31,8	32,9	31,8	32,9	33,9	34,9
	<i>dont préparation DUT</i>	8,5	9,5	9,6	9,7	9,5	9,4	9,7	10,2	11,1	11,3
	<i>dont DUT services</i>	8,4	9,5	9,5	9,6	9,4	9,2	9,5	10,0	10,9	11,1
	CPGE	0,7	0,9	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6	1,6	1,6	1,8
	STS voie scolaire (3)	42,9	43,6	45,0	45,4	45,1	45,0	44,8	39,2	42,4	43,7
	<i>dont STS services (4)</i>	41,8	43,1	44,1	44,6	44,0	43,9	43,5	38,3	40,2	41,5
	Autres formations	2,7	3,6	4,4	4,4	4,4	4,3	4,7	4,4	4,1	3,7
Bac ST2S (ex-SMS)	Ensemble supérieur	49,4	49,7	42,7	47,3	46,3	45,8	46,6	46,4	48,0	n.d.
	Université	25,7	22,8	19,9	22,5	23,8	23,1	23,5	24,1	26,9	28,7
	<i>dont préparation DUT</i>	0,5	0,6	0,8	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3	1,5	1,5
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS voie scolaire (3)	11,0	10,3	10,2	10,3	11,3	11,9	12,5	12,6	11,7	12,4
	<i>dont STS services (4)</i>	10,8	10,2	10,1	10,1	11,1	11,6	12,3	12,3	11,4	12,1
	Autres formations	12,7	16,6	12,6	14,5	11,2	10,8	10,6	9,7	9,4	10,6
	Autres bacs technologiques	Ensemble supérieur	78,0	75,0	71,8	71,0	70,4	68,9	70,5	68,0	68,4
Université		7,4	8,9	8,0	10,5	10,9	11,4	12,0	13,0	13,2	14,9
<i>dont préparation DUT</i>		1,0	1,5	1,7	2,0	2,4	2,3	2,6	2,2	2,4	2,3
CPGE		0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5	0,6
STS voie scolaire (3)		66,8	62,3	59,8	57,4	56,4	54,0	54,2	51,7	51,8	48,4
<i>dont STS production (4)</i>		48,4	40,8	37,7	36,3	34,4	32,4	30,8	29,9	29,0	28,2
Autres formations		3,7	3,7	4,0	3,1	3,1	3,5	4,3	3,1	2,8	2,9
Bac professionnel	Ensemble supérieur	17,1	23,0	30,9	32,4	34,1	33,7	34,4	38,5	34,4	n.d.
	Université	6,9	6,7	5,4	7,7	7,7	9,0	8,8	8,6	8,4	8,3
	<i>dont préparation DUT</i>	0,5	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,6	0,6
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS (2)	9,7	15,7	24,9	24,1	25,8	24,1	25,0	29,3	25,4	27,8
	<i>dont voie scolaire</i>	9,7	15,7	16,8	16,7	17,6	18,0	18,4	22,7	19,7	21,1
Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,7	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Voir « Définitions ».

2. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leur études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

3. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS par apprentissage à ce niveau de détail.

4. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2014, les bacheliers généraux, technologiques et professionnels représentent respectivement 72 %, 16 % et 7 % des entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire (1). La part des bacheliers professionnels a plus que doublé depuis 2006 où elle n'était que de 3 %. Celle des bacheliers généraux est passée de 75 % en 2006 à 72 % en 2014. Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5 % des entrants.

La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92,1 %) et en filière ingénieur (89,2 %). Très nombreux également dans les filières scientifiques (77,2 %) et en droit-sciences politiques (75,6 %), les bacheliers généraux sont en revanche moins représentés en AES (43,5 %). Dans cette filière, plus d'un étudiant sur cinq est issu d'un baccalauréat professionnel.

Près de deux tiers des entrants de 2014-2015 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même filière l'année suivante (62,7 %), qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année(2). Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur.

Taux de poursuite dans la même filière, taux de réorientation et taux de sortie, varient sensiblement d'une filière à l'autre.

Le taux de poursuite est particulièrement élevé en filière ingénieur (77,4 %) et en DUT (81,0 %), un peu moins en droit-sciences politiques (65,7 %) et en Staps (65,3 %). Il est particulièrement faible en AES où moins d'un étudiant sur deux poursuit ses études dans cette discipline (43,7 %).

Les réorientations vers une autre filière universitaire sont nombreuses en AES (15,2 %), en filière ingénieur (16,5 %) et en santé (20,1 %) ; elles le sont beaucoup moins en DUT (4,8 %) et en Staps (6,8 %).

Les sorties de l'université sont particulièrement fréquentes en AES (41,1 %). Elles sont beaucoup plus rares en filière ingénieur (6,1 %) et demeurent modérées en DUT (14,3 %) et en santé (20,0 %).

Les mauvais résultats de la filière AES sont en partie liés au nombre élevé de bacheliers professionnels qui s'inscrivent dans cette filière. De manière générale, ces derniers abandonnent en effet leurs études supérieures après la première année beaucoup plus souvent que les autres (voir 8.22).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en 2014-2015 en première année de l'enseignement supérieur dans une université (y compris le CUFR Nord-Est Midi Pyrénées et le grand établissement de Lorraine) en France métropolitaine et dans les DOM.

PREMIÈRE ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE - Sont prises en compte les formations dispensées à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées), d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

DISPENSÉS SUR TITRE - Dans cette rubrique sont regroupées les catégories d'étudiants suivantes : les étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), les étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

TAUX DE POURSUITE DANS LA FILIÈRE - Proportion d'entrants de 2014-2015 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2015-2016. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

TAUX DE RÉORIENTATION VERS UNE AUTRE FILIÈRE

Proportion d'entrants de 2014-2015 inscrits l'année suivante, en 2015-2016, dans une filière universitaire différente de celle choisie initialement.

TAUX DE SORTIE - Proportion d'entrants de 2014-2015 non réinscrits à l'université l'année suivante.

AES - Administration économique et sociale.

STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SANTÉ

Santé - Depuis la rentrée 2011-2012, la première année commune aux études de santé (Paces) regroupe les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique.

SOURCES

MESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

1 Répartition des entrants de 2014-2015 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat, en %.

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac. pro	Dispensés sur titre	Total général
	S	ES	L	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	15,4	41,9	18,3	75,6	10,1	2,0	12,1	6,6	5,7	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	20,1	49,8	0,8	70,6	11,4	1,7	13,1	8,2	8,0	100,0
AES	5,2	36,1	2,3	43,5	25,4	3,5	28,9	22,9	4,7	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	12,0	13,5	42,5	68,1	3,9	4,9	8,9	7,7	15,4	100,0
Langues	10,2	18,7	36,6	65,5	9,9	4,3	14,1	11,1	9,3	100,0
Sciences humaines et sociales	13,9	27,2	24,8	66,0	8,5	9,1	17,5	11,3	5,2	100,0
Sciences fondamentales et applications	72,5	4,0	0,4	76,9	1,7	9,8	11,4	4,8	6,8	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	74,9	2,2	0,6	77,7	0,7	15,1	15,8	3,2	3,3	100,0
Staps	40,5	23,4	2,8	66,7	10,8	11,9	22,7	9,8	0,9	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	26,2	25,4	17,6	69,3	8,5	6,4	15,0	9,0	6,8	100,0
Santé	89,1	2,5	0,6	92,1	0,5	4,3	4,8	1,1	2,0	100,0
Ingénieurs	88,1	1,0	0,1	89,2		3,8	3,8	0,1	6,8	100,0
DUT	39,5	23,2	2,1	64,8	14,4	15,9	30,3	2,6	2,4	100,0
Total	36,9	22,0	12,7	71,6	8,4	7,7	16,2	6,9	5,4	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

2 Devenir un an après des entrants de 2014-2015 en première année d'enseignement supérieur universitaire, en %.

	Poursuite dans la même filière	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	65,7	9,7	24,5	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	58,0	10,7	31,4	100,0
AES	43,7	15,2	41,1	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	52,9	11,3	35,7	100,0
Langues	54,0	11,0	35,0	100,0
Sciences humaines et sociales	59,2	9,1	31,8	100,0
Sciences fondamentales et applications	59,5	13,5	27,0	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	58,2	14,0	27,8	100,0
Staps	65,3	6,8	27,9	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	58,7	10,7	30,6	100,0
Santé	59,9	20,1	20,0	100,0
Ingénieurs	77,4	16,5	6,1	100,0
DUT	81,0	4,8	14,3	100,0
Total	62,7	11,0	26,3	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

DÉFINITIONS

EN 2008, près de neuf nouveaux bacheliers sur dix poursuivent leurs études après leur baccalauréat : 85,0 % rejoignent l'enseignement supérieur et une minorité (4,0 %) se dirige vers d'autres voies (1). Si, en 2008, les bacheliers les plus nombreux s'inscrivent toujours à l'université, ils ne représentent plus que trois nouveaux bacheliers sur dix, contre quatre sur dix en 1996. Cette évolution se fait non pas au profit des filières sélectives traditionnelles (CPGE, IUT, STS), mais au profit d'écoles très variées (écoles de commerce, d'ingénieurs, artistiques, paramédicales).

L'évolution des choix d'orientation des bacheliers S indique que la baisse des inscriptions à l'université n'affecte que la licence, et particulièrement les disciplines scientifiques : seul un bachelier S sur dix s'inscrit dans une licence de sciences en 2008, alors que c'était le cas d'un quart d'entre eux en 1996 (2). Dans le même temps, ils se dirigent plus souvent en médecine ou en pharmacie (PCEM ou PCEP). Les différences dans les choix d'orientation faits par les filles et les garçons restent très fortes : une majorité des garçons s'oriente dans une filière scientifique traditionnelle, tandis que près de quatre bacheliers S sur dix optent pour une formation dans le domaine de la santé.

Comme les bacheliers généraux, les bacheliers technologiques s'inscrivent de moins en moins à l'université, et les lauréats sans mention restent les plus nombreux à y poursuivre leurs études (1). L'évolution se fait non pas au profit des filières technologiques courtes (STS et IUT), leurs principales structures d'accueil dans l'enseignement supérieur, mais d'écoles recrutant après le baccalauréat.

Les bacheliers professionnels poursuivent de plus en plus souvent leurs études : 47,0 % d'entre eux (et même 58,0 % des lauréats avec mention) rejoignent l'enseignement supérieur, soit une hausse de près de vingt points depuis 1996. Les plus nombreux s'inscrivent en STS : quatre bacheliers professionnels sur dix préparent un BTS à la rentrée suivante, une fois sur deux par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou le plus souvent de professionnalisation.

Les nouveaux étudiants envisagent de plus en plus de faire des études longues (3). Près de la moitié d'entre eux souhaite poursuivre au moins jusqu'au niveau master, contre un tiers en 2002. Sur la même période, les intentions de sorties à bac + 2 et à bac + 4 s'effondrent. Ces évolutions résultent des changements induits par l'harmonisation européenne des diplômes.

LE PANEL 1989 est représentatif au 1/30 de la population scolarisée en septembre 1989 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Les élèves sont parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre et entre 1997 et 1999 pour les autres ; leurs parcours ont été suivis pour la première fois après le baccalauréat, sauf pour les élèves qui étaient scolarisés dans les départements d'outre-mer.

LE PANEL 1995 est représentatif au 1/40 de la population scolarisée en septembre 1995 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'Agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Comme dans les précédents panels, ils ont été interrogés sur leur situation à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat, le choix de leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leur première année d'études supérieures, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets. Le taux de réponse global à la première interrogation a été de 85 % ; les redressements ont été faits sur la base de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que des principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

IUT - Institut universitaire de technologie.

STS - Section de technicien supérieurs.

PCEM ou PCEP - Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

SOURCES

- MENESR-DEPP / DGESIP-DGRI-SIES, Panels 1989 et 1995.
- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 10.03.

1 Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention, en %.

		CPGE	1 ^{er} cycle universitaire	IUT	STS	Autres formations sup. (2)	Total études sup.	dont études en alternance	Formations non sup.	Non poursuite d'études
Bacheliers généraux	Avec mention	23	42	10	4	18	97	1	2	1
	Sans mention	2	50	12	12	16	92	2	3	5
	Ensemble 2008	13	46	11	8	17	95	1	2	3
	Rappel 1996 (1)	12	56	10	9	9	96	1	2	2
Bacheliers techno	Avec mention	5	9	17	47	15	93	9	3	4
	Sans mention	–	15	7	46	13	81	10	5	14
	Ensemble 2008	2	13	10	46	14	85	8	4	11
	Rappel 1996 (1)	1	20	11	49	6	87	5	4	9
Bacheliers pro	Avec mention	–	3	2	51	2	58	30	7	35
	Sans mention	–	6	1	29	2	38	19	8	54
	Ensemble 2008	–	5	1	39	2	47	20	8	45
	Rappel 1996 (1)	–	6	1	21	1	29	12	8	63
Ensemble bacheliers	Ensemble 2008	8	31	9	23	14	85	6	4	11
	Rappel 1996 (1)	8	40	9	21	7	85	4	3	12

► **Champ : France métropolitaine.**

1. Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

2. Écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales, artistiques, etc.

2 Choix d'orientation des bacheliers et bacheliers S à l'entrée dans l'enseignement supérieur, en %.

	Garçons	Filles	Ensemble bacheliers 2008	Rappel bacheliers	
				2002 (1)	1996 (2)
Licences de sciences	10	12	11	17	24
CPGE scientifiques	18	9	14	14	16
1 ^{ers} cycles d'écoles d'ingénieurs	9	3	6	6	5
IUT secondaires ou STS industrielles	16	7	11	12	16
Formations scientifiques (hors santé)	53	31	42	49	61
PCEM / PCEP	15	28	21	15	13
Écoles paramédicales (et préparations)	3	9	6	4	4
Formations du domaine de la santé	18	37	27	19	17
CPGE commerciales et littéraires	3	6	5	4	3
Licences non scientifiques	10	12	11	14	12
Autres formations (3)	16	14	15	14	7
Formations non scientifiques	29	32	31	32	22

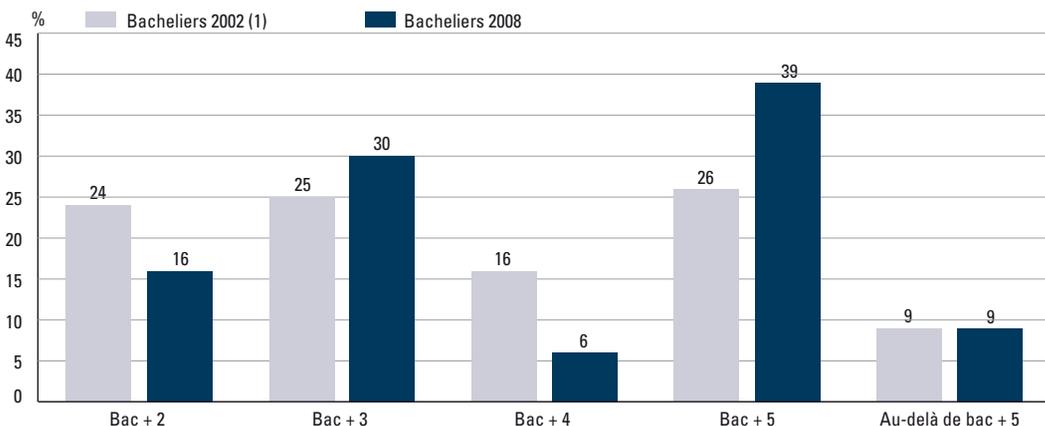
► **Champ : France métropolitaine.**

1. Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

2. Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

3. IUT et STS tertiaires, écoles de commerce, artistiques, etc.

3 Niveau d'études envisagé par les bacheliers à l'entrée des principales filières, en %.



► **Champ : France métropolitaine.**

1. Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

DÉFINITIONS

AU BOUT DE CINQ ANS, 57 % des bacheliers entrés en licence générale ont obtenu une licence (1). Si 34 % l'ont obtenu en trois ans, 16 % ont mis un an de plus et 7 % encore un an. Le master a été obtenu sans redoublement par un peu plus de la moitié des titulaires d'une licence, soit 18 % des bacheliers. Près des deux tiers des bacheliers généraux ont obtenu une licence, et 22 % un master, alors que ces proportions sont d'un quart et de 3 % respectivement pour les bacheliers technologiques. Tous diplômés confondus, 69 % des bacheliers 2008 entrés en L1 à la rentrée 2008 sont diplômés de l'enseignement supérieur. Près de la moitié des entrants de 2008 sont toujours inscrits dans une formation en octobre 2013, majoritairement en master (27 % dont 17 % en master 2). Mais les trois quarts des bacheliers technologiques ne poursuivent plus d'études, et la moitié sont sortis sans diplôme (2). Au total, 21 % des bacheliers 2008 entrés en L1 après le baccalauréat ont arrêté leurs études supérieures et n'ont pas obtenu de diplôme.

Au bout de cinq ans, l'énorme majorité des bacheliers entrés en IUT en 2008 a obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (92 %). Deux bacheliers sur dix ont obtenu un diplôme de niveau bac + 5 et quatre sur dix un diplôme de niveau bac + 3. L'obtention du seul DUT (ou autre diplôme de niveau bac + 2) ne concerne que 29 % des entrants de 2008. Les bacheliers technologiques détiennent presque aussi souvent que les bacheliers généraux un diplôme de l'enseignement supérieur (89 % contre 94 %), mais de niveau moins élevé : 15 % ont obtenu un diplôme de niveau bac + 5 contre 24 % des bacheliers généraux (3).

Un tiers des étudiants entrés en première année de médecine ou pharmacie en 2008 sont toujours inscrits en médecine, pharmacie ou odontologie six ans plus tard, dont 11 % sans redoublement. Les réorientations vers d'autres filières ont commencé dès la deuxième année, mais sont devenues majoritaires à partir de la troisième année. La sixième année après le bac, le master et les formations paramédicales ou de sage-femme concernent chacun 15 % des entrants de 2008, et la licence encore 4 %. Un quart des bacheliers entrés en première année de médecine en 2008 ne poursuivent plus d'études, et 11 % sont sortis sans diplôme (4).

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

BTS - Brevet de technicien supérieur.

IUT - Institut universitaire de technologie. On entend ici uniquement les formations préparant au DUT.

DUT - Diplôme universitaire de technologie.

L1-L2-L3 - Première, deuxième et troisième année de licence.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (ESR) : 14.03 ; 11.08.

1 Diplômes obtenus en cinq ans des bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Licence (1)	63	25	57
en 3 ans	38	11	34
en 4 ans	18	8	16
en 5 ans	7	6	7
Master	21	3	18
Autres diplômes	14	19	15
Tous diplômes (2)	75	43	69

► **Champ : France métropolitaine.**

Note : les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

1. Y compris licence professionnelle.

2. Total inférieur à la somme des diplômes obtenus car un même bachelier peut avoir obtenu plusieurs diplômes, une licence et un master par exemple.

2 Situation la 6^e année après l'entrée en licence des bacheliers 2008, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Poursuivent leurs études	53	26	49
en formations bac + 6	1	1	1
en master 2	19	7	17
en master 1	11	4	10
en licence	6	5	6
en école préparant à un diplôme de niveau bac + 5	7	4	6
Autres études	9	5	9
Ne poursuivent plus d'études	47	74	51
dont sortis sans diplôme	15	51	21
Ensemble	100	100	100

► **Champ : France métropolitaine.**

Note : les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

3 Plus haut diplôme obtenu en cinq ans par les bacheliers 2008 inscrits en IUT après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme			
de niveau bac + 2	26	37	29
de niveau bac + 3	44	37	42
de niveau bac + 5	24	15	21
Total diplômés	94	89	92
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	6	11	8
dont sortis sans diplôme	3	11	6
Ensemble	100	100	100

► **Champ : France métropolitaine.**

Note : Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

4 Situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques après le baccalauréat, en %.

	2013-2014
Poursuivent leurs études	74
Médecine, odontologie, pharmacie : 6 ^e année	11
Médecine, odontologie, pharmacie : 5 ^e année	19
Médecine, odontologie, pharmacie : 4 ^e année	2
Total Médecine, odontologie, pharmacie	32
Paramédical et sages-femmes	15
Licence	4
Master	15
BTS et DUT	1
Écoles préparant à un diplôme de niveau bac + 5	4
Autres études	3
Ne poursuivent plus d'études	26
dont sortis sans diplôme	11
Ensemble	100

► **Champ : France métropolitaine.**

DÉFINITIONS

AU DÉBUT de la sixième année d'études après le baccalauréat, 74 % des bacheliers qui s'étaient inscrits en STS en 2008 sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le plus haut diplôme obtenu est majoritairement de niveau bac + 2 (47 %), mais 22 % ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3 et 5 % un diplôme de niveau bac + 5. Un quart des bacheliers sont sortis en n'ayant obtenu aucun diplôme. Les taux de diplomation varient de façon importante selon la série du baccalauréat : 90 % des bacheliers généraux et 78 % des bacheliers technologiques ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, pour seulement la moitié des bacheliers professionnels. De surcroît, les bacheliers généraux obtiennent des diplômes de niveau plus élevé que les autres : 42 % ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 5, contre 28 % des bacheliers technologiques et seulement 12 % des bacheliers professionnels (1).

La sixième année après leur bac, près des trois quarts des bacheliers entrés en CPGE en 2008 poursuivent encore des études. Parmi les 27 % sortis de l'enseignement supérieur, une très grande majorité (85 %) a obtenu un diplôme. La moitié des bacheliers est encore inscrite dans une école préparant à un diplôme de niveau bac + 5, la plupart en dernière année. Par ailleurs, 13 % poursuivent des études en master. Les bacheliers entrés en CPGE scientifiques sont les plus nombreux à être déjà sortis de formation (32 %). Parmi ceux initialement inscrits en CPGE économiques ou littéraires, environ 8 sur 10 sont toujours en formation. Les étudiants initialement en CPGE littéraires sont davantage inscrits en master (21 % en master 2 et 10 % en master 1) tandis que ceux provenant de CPGE économiques et commerciales sont surtout en écoles préparant un diplôme de niveau bac + 5 (70 %) (2).

Par ailleurs, en 2008 un bachelier sur six s'était inscrit dans une formation de l'enseignement supérieur autre que les STS, les CPGE et celles dispensées à l'université (licence, IUT, PCEM ou PCEP) (voir 6.22). Les deux tiers d'entre eux ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Près de six étudiants sur dix entrés dans une formation paramédicale ou sociale ou une préparation à ce type de formation ont obtenu un diplôme, en grande majorité de niveau bac + 3. Les autres étudiants s'étaient inscrits dans une grande variété de formations, surtout dans des écoles menant à des diplômes de niveau bac + 4 ou bac + 5. Près des trois quarts sont diplômés, dont 30 % au niveau bac + 5 (3).

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

STS - Section de technicien supérieur.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

IUT - Institut universitaire de technologie.

PCEM/PCEP - Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (ESR) : 14.03 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu et situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits en STS après le baccalauréat, en %.

	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme				
de niveau bac + 2	48	50	40	47
de niveau bac + 3	34	23	11	22
de niveau bac + 5	8	5	1	5
Total diplômés	90	78	52	74
<i>dont poursuivent des études</i>	18	10	6	11
Non diplômés de l'enseignement supérieur	10	22	48	26
<i>dont ne poursuivent plus d'études</i>	8	21	46	25
Ensemble	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

2 Situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits en CPGE après le baccalauréat, en %.

	CPGE scientifiques	CPGE économiques et commerciales	CPGE littéraires	Ensemble
Poursuivent leurs études	68	81	77	73
En écoles préparant à un diplôme de niveau bac + 5	46	70	30	49
<i>dont en année de niveau bac + 5</i>	40	64	27	44
En formations bac + 6 (1)	5	—	4	4
En master 2	6	6	21	9
En master 1	4	1	10	4
Autres études	7	4	12	7
Ne poursuivent plus d'études	32	19	23	27
<i>dont diplômés de niveau bac + 5</i>	25	8	11	19
<i>dont diplômés de niveau bac + 2 et/ou bac + 3</i>	3	4	9	4
Ensemble	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

1. Tous types de formations (doctorat, spécialisation d'écoles d'ingénieurs, etc.).

3 Plus haut diplôme obtenu et situation la 6^e année des bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur hors université, CPGE et STS après le baccalauréat, en %.

	Paramédical et social	Autres études	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme			
de niveau bac + 2	2	11	7
de niveau bac + 3	54	32	42
de niveau bac + 5	2	30	17
Total diplômés	58	73	66
<i>dont poursuivent des études</i>	6	32	20
Non diplômés de l'enseignement supérieur	42	27	34
<i>dont ne poursuivent plus d'études</i>	29	13	20
Ensemble	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

UN PEU PLUS D'UN TIERS des étudiants couverts par l'enquête, inscrits en formation initiale, a effectué un stage lors de l'année universitaire 2014-2015 (34 %) (1). C'est en licence professionnelle ainsi que dans les formations d'ingénieurs que la part des étudiants ayant réalisé un stage au cours de l'année est la plus élevée, avec respectivement 82 % et 72 % d'étudiants concernés (2). Ce pourcentage est aussi très élevé en DUT où près de deux étudiants sur trois ont fait un stage l'année considérée. En master, un peu plus d'un étudiant sur deux a effectué un stage en 2014-2015. Parmi les étudiants préparant un diplôme d'IEP, le recours au stage au cours de l'année concerne 40 % des inscrits. Enfin, c'est dans les formations de licence générale que les stages sont les moins fréquents (15 %).

Quelle que soit la formation suivie, la proportion de stagiaires augmente avec le nombre d'années d'études. En licence générale, celle-ci passe de 4 % en première année à 37 % en troisième année. La hausse se poursuit de façon régulière en master pour atteindre 64 % en deuxième année. En préparation au DUT, la différence est particulièrement marquée entre la première et la seconde année (de 43 % à 88 %).

Les stages se déroulent le plus souvent dans la région d'études (70 %) (2). Les stages dans une autre région sont plus fréquents dans les formations d'ingénieurs (45 %) et en licence professionnelle (30 %). Quant aux stages à l'étranger, ils sont plus répandus en IEP (28 %) et en formations d'ingénieurs (26 %).

La majorité des stages se déroule sur une période supérieure ou égale à deux mois (56 %). C'est en licence professionnelle que les stages d'une durée d'au moins deux mois sont les plus fréquents (91 %). À l'inverse, moins d'un stage sur deux dure deux mois ou plus en préparation au DUT et en licence générale. Cependant, dans ces formations comme ailleurs, la durée des stages augmente nettement avec le nombre d'années d'études.

Près de la moitié des stages sont gratifiés (47 %). C'est en licence professionnelle que la gratification est la plus fréquente (85 %), suivie des formations d'ingénieurs (72 %), des IEP (68 %) et des masters (55 %).

Un peu moins du quart des stages gratifiés bénéficient d'une gratification supérieure à 600 euros. La gratification est plus souvent élevée en formations d'ingénieurs et en IEP à degré moindre : respectivement 50 % et 35 % des stages gratifiés le sont au-delà de 600 euros. À l'opposé, peu d'étudiants bénéficient d'une telle gratification en DUT (6 %) et en licence professionnelle (7 %).

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées ici concernent les étudiants inscrits en université (y compris les deux CUFR ainsi que les universités de Dauphine et de Lorraine devenues de grands établissements), ceux inscrits dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie et à l'IEP de Paris. Dans les établissements concernés, l'enquête concerne uniquement les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2015. Elle comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (master enseignement compris), en formations d'ingénieurs, dans un IEP (rattaché ou non à une université). Elle exclut ceux inscrits en études de médecine, diplôme d'université ou doctorat.

STAGE - Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. Le montant mensuel minimal de la gratification pour un temps plein versée aux stagiaires dans le cadre d'un stage de plus de deux mois est de 554,40 euros depuis le 1^{er} septembre 2015.

Lorsqu'un étudiant a réalisé plusieurs stages, c'est le plus long qui est comptabilisé dans les données présentées. Certaines formations prévoient un stage obligatoire pour chaque étudiant. C'est par exemple le cas des licences professionnelles et des préparations au DUT. Or, la part de stagiaires mesurée n'atteint pas 100 %. L'obligation porte en effet sur l'ensemble de la scolarité, de sorte qu'au moment de l'enquête, certains étudiants ont déjà fait leur stage, d'autres pas encore. Par ailleurs, certains étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, tandis que d'autres ont pu suivre des parcours non linéaires qui les ont conduits à interrompre leurs études.

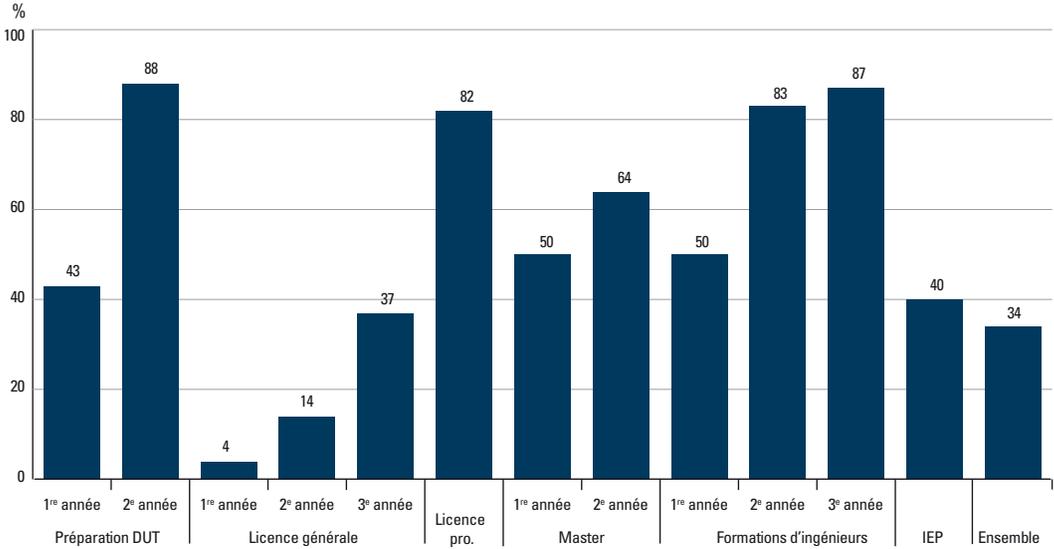
SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquête sur les stages.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 15.07.
- Note d'Information (ESR) : 14.02.

1 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2014-2015, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

2 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2014-2015, en %.

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages (1)			Stages gratifiés	dont gratification supérieure à 600 €
				Région d'étude	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	43	4	76	21	4	8	9
	2 ^e année	88	77	71	20	9	64	6
	Ensemble	63	49	73	20	7	43	6
Licence générale	1 ^{re} année	4	21	84	14	2	13	15
	2 ^e année	14	27	82	12	6	13	10
	L3	37	36	78	14	8	24	12
	Ensemble	15	32	79	14	7	20	12
Licence pro	Ensemble	82	91	61	30	9	85	7
Master	1 ^{re} année	50	49	76	16	8	36	19
	2 ^e année	64	81	66	23	11	72	31
	Ensemble	56	65	71	19	10	55	27
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	50	29	33	44	22	38	32
	2 ^e année	83	89	28	34	38	68	38
	3 ^e année	87	97	28	57	16	94	61
	Ensemble	72	78	29	45	26	72	50
IEP	Ensemble	40	67	49	23	28	68	35
Tous cursus		34	56	70	21	10	47	23

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Par le jeu des arrondis, le total en ligne des trois lieux de stages possibles peut être légèrement différent de 100.

Lecture : 43 % des inscrits en première année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 4 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 4 % l'ont effectué à l'étranger. 8 % des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 9 % ont touché plus de 600 euros.